

Zone de police Orneau-Mehaigne

(Gembloux- Eghezée- La Bruyère)

5304



BILAN 2013

Adresse : 105, Chaussée de Tirlemont – Sauvenière (5030)

Téléphone : 081 :620540 –Fax : 081/620541

Courriel : secretariat@zp5304.be

Site Web : www.policelocale.be/5304/

Introduction

Une année a pris fin. Malheureusement, elle s'est terminée plus tôt pour notre collaborateur, l'inspecteur principal Jean-Luc Robin, adjoint du directeur du service « Intervention ». On se souviendra qu'avec plusieurs de ses camarades du club de parachutisme de Temploux, il est décédé lors du tragique accident survenu à Gelbressée. Il laissera le souvenir d'un collaborateur de grandes qualités.

A côté de cet événement, l'exercice du bilan paraîtra prosaïque mais une telle démarche de réflexivité n'en reste pas moins indispensable pour une organisation qui cherche à s'améliorer. Comme elle implique autant les chefs de service que la direction de la zone, elle s'inscrit dans la logique participative que nous souhaitons favoriser. Elle invite aussi les nombreux collaborateurs concernés à s'approprier les différentes dimensions organisationnelles de la zone de police.

Comme nous en avons pris l'habitude, la première partie du bilan sera consacrée à une approche quantitative réalisée par notre « gestionnaire fonctionnel ». Elle s'inscrit dans une logique diachronique autorisant ainsi la comparaison.

La seconde partie aura une consistance plutôt qualitative et elle sera divisée en thématique correspondant aux services, eux-mêmes étant généralement relatifs à certaines fonctionnalités.

Nous examinerons le degré de mise en œuvre des projets de 2013 avant de formuler des conclusions et généraux.

Je remercie tous les collaborateurs de la zone de police pour le travail accompli en 2013 et pour l'aide apportée à la réalisation du présent.

Claude Bottamedi
Chef de corps

Partie I

Dans cette première partie nous envisageons les actes rédigés en nous autorisant une comparaison entre les années 2007 et 2013.

A- Les données du module traitement

Procès-verbaux (PV) judiciaires (exclus le roulage)

Type de PV	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Initial	3571	3535	3673	3665	3890	3813	3767
Subséquent	2520	2726	2735	2677	2801	2732	2643
Total	6091	6261	6408	6342	6691	6545	6410

Procès-verbaux relatifs aux accidents de la circulation routière

Type de PV	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Initial	387	409	472	417	428	418	439
Subséquent	360	385	353	369	379	361	360
Total	747	794	825	786	807	779	799

Infractions de « roulage » en général

Type de PV	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Initial	309	441	459	377	364	318	333
Subséquent	1244	1620	1672	2079	1551	1311	1414
Total	1553	2061	2131	2456	1915	1629	1747

PV relatifs aux excès de vitesse

Type de PV	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Initial	292	429	354	702	356	636	1576
Subséquent	379	450	484	482	399	241	295
Total	671	879	838	1184	755	877	1871

Avertissements

Type de PV	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Initial	602	600	448	313	299	237	192
Subséquent	15	17	6	5	13	-	-
Total	617	617	454	318	312	237	192

Perceptions immédiates

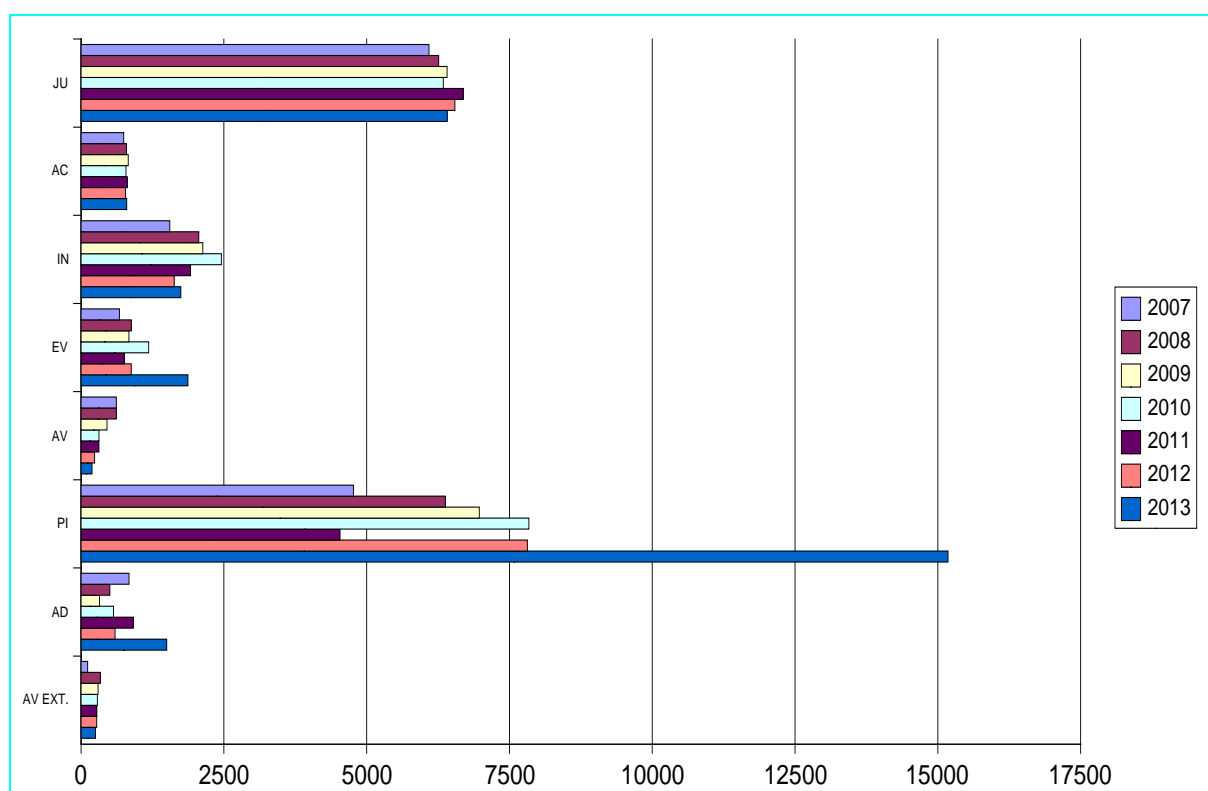
Type de PV	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Initial	4768	6378	6972	7840	4534	7813	15179
Subséquent	-	-	-	-	-	-	-
Total	4768	6378	6972	7840	4534	7813	15179

Dossiers administratifs

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
	839	504	324	567	915	595	1500
Total	839	504	324	567	915	595	1500

Avertissements externes

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
	115	337	297	285	276	274	253
Total	115	337	297	285	276	274	253



Commentaires :

Les statistiques relatives aux PV judiciaires, aux « accidents de la circulation » et aux infractions de roulage sont relativement stables. Il est remarquable que le nombre de PV constatant les « excès de vitesse » a quasiment doublé, ce qui traduit une politique active en matière de sécurité routière matérialisée par une augmentation des contrôles.

De même, le nombre de perceptions immédiates (PI) a doublé. Sous cette appellation, sont enregistrées les constatations d'infractions considérées comme moins graves, ne donnant pas lieu à un procès-verbal ordinaire lequel est alors soumis à la décision du parquet. Ainsi, une majorité d'excès de vitesse sont réglés par la voie de la PI, à

l'exclusion de certains comportements plus graves, comme le dépassement de la vitesse autorisée de plus de 30 km/h en agglomération.

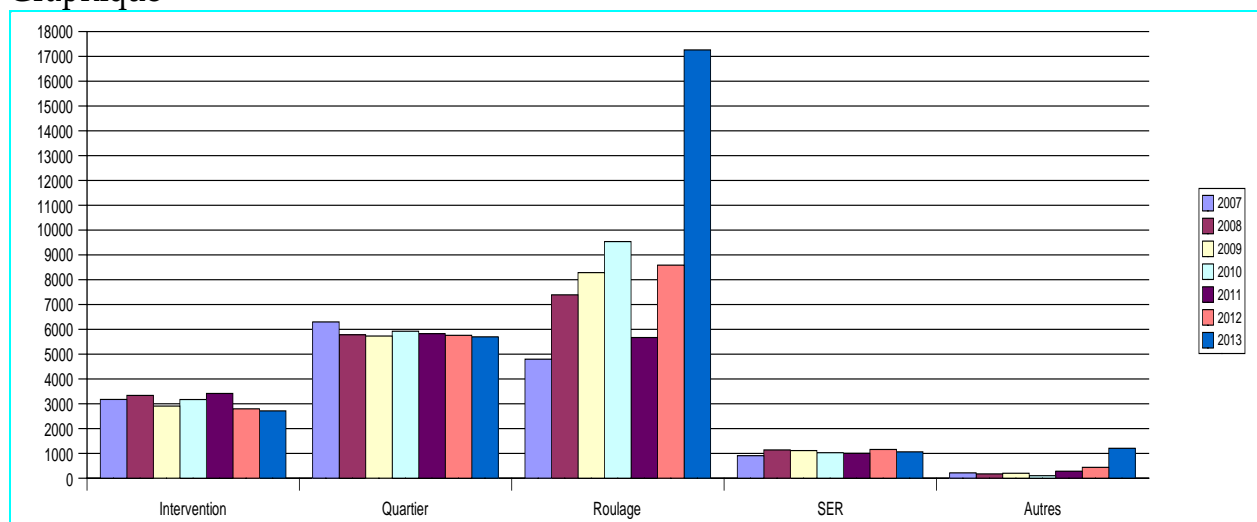
Ceci correspond notamment à nos engagements envers le SPW, en matière de sécurité routière, et envers l'ASBL « Parents d'enfants victimes de la route ».

L'augmentation du nombre de dossiers administratifs correspond sans doute à une légère augmentation de la charge administrative mais elle reflète avant tout à un encodage plus systématique des dossiers. Aucune comparaison n'est donc possible cette année.

B - Service de rédaction- Répartition par service – tous dossiers confondus

ANNEE	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Intervention	3176	3339	2911	3174	3416	2799	2717
Quartier	6299	5782	5732	5925	5828	5760	5699
Roulage	4799	7391	8286	9538	5670	8589	17263
SER	908	1142	1117	1031	1006	1161	1065
Autres	219	177	203	102	285	440	1207
TOTAL	15401	17831	18249	19770	16205	18749	27951

Graphique



Commentaires :

L'augmentation générale de ces statistiques s'explique par l'augmentation des dossiers relatifs aux infractions de roulage.

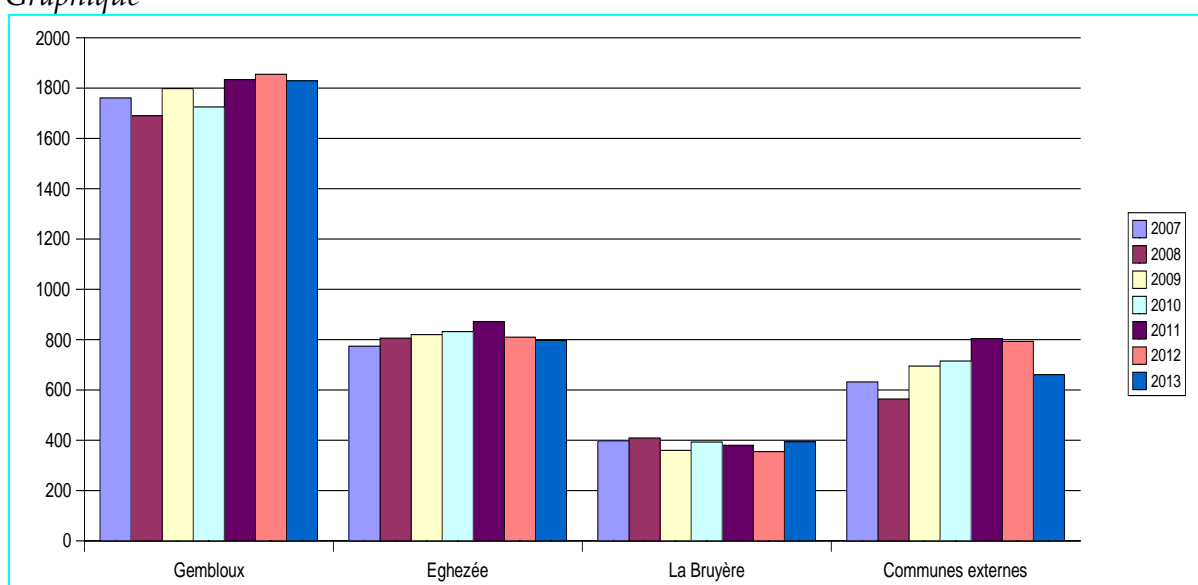
C – Les procès-verbaux

- Judiciaires initiaux

Répartition selon les entités:

Année	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Gembloux	1761	1690	1798	1725	1834	1855	1829
Eghezée	774	806	820	832	872	810	797
La Bruyère	398	409	360	393	380	355	394
Communes externes	632	564	695	715	804	793	661
Total	3565	3469	3673	3665	3890	3813	3681

Graphique



Répartition par entité (Il peut y avoir plusieurs faits dans le même PV)

GEMBLOUX

ANNEE	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Beuzet	62	66	50	64	86	75	72
Bossière	38	33	22	27	27	36	36
Bothey	12	15	11	15	16	9	12
Corroy-le-Château	45	41	33	44	37	53	57
Ernage	45	53	32	31	66	39	42
Gembloux	954	893	1038	1011	1031	949	871
Grand-Leez	94	88	81	82	64	93	67
Grand-Manil	115	105	105	113	119	102	84
Isnes	74	43	45	27	61	45	49
Lonzée	39	53	87	71	69	93	93
Mazy	49	38	34	49	63	76	62
Sauvenière	113	112	148	107	116	138	99
Non défini	250	254	240	199	232	267	386
Total	1890	1794	1926	1840	1987	1975	1930

EGHEZEE

ANNEE	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Aische-en-Refail	29	44	31	45	34	40	29
Bolinne	16	38	20	36	18	25	26
Boneffe	8	5	6	14	9	15	9
Branchon	13	25	34	14	24	21	16
Dhuy	43	28	56	59	38	56	55
Eghezée	229	226	229	234	245	229	225
Hanret	37	44	38	43	44	22	38
Leuze	107	120	105	99	103	91	76
Liernu	25	15	35	26	32	29	30
Longchamps	23	32	35	26	40	42	39
Mehaigne	18	25	22	25	33	34	26
Noville-sur-Mehaigne	51	52	45	24	35	36	33
Saint-Germain	27	28	32	37	39	39	27
Taviers	26	13	19	37	25	17	16
Upigny	14	8	16	13	12	17	17
Warêt-la-Chaussée	31	30	27	29	38	35	36
Non défini	116	121	110	102	155	101	132
Total	813	854	860	863	924	849	830

LA BRUYERE

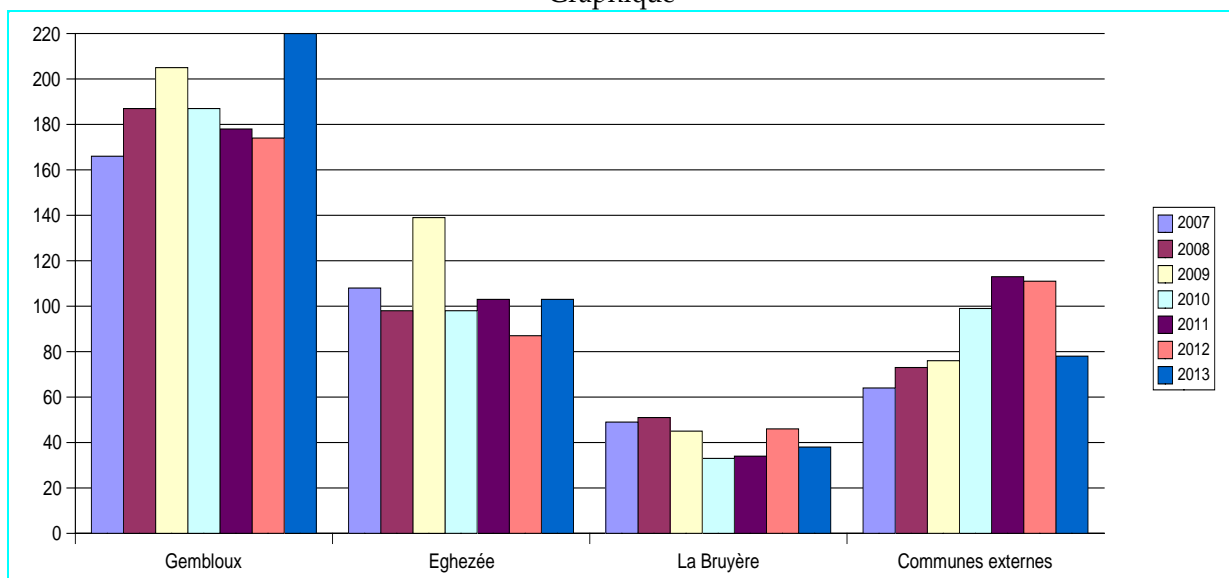
ANNEE	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Bovesse	42	52	20	33	38	27	57
Emines	54	58	62	58	74	36	62
Meux	91	89	75	83	69	73	79
Rhisnes	113	114	58	116	109	78	94
Saint-Denis	86	68	57	66	39	76	68
Villers-lez-Heest	19	23	24	18	15	24	24
Warisoulx	31	23	32	26	20	32	24
Non défini	9	10	20	18	36	25	19
Total	445	437	348	418	400	371	427

- **Accidents de la circulation (Initiaux)**

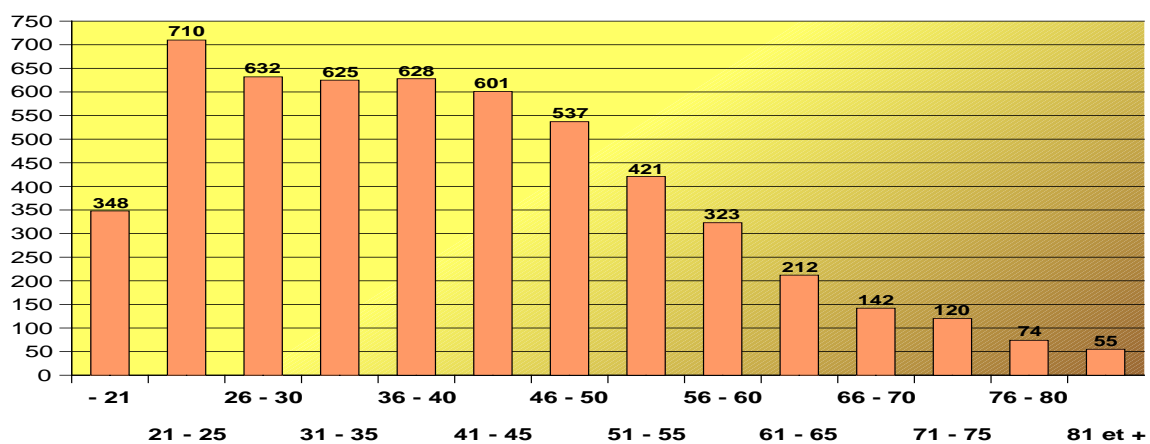
Nombre total de PV rédigés pour des faits s'étant déroulés à:

ANNEE	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Gembloux	166	187	205	187	178	174	220
Eghezée	108	98	139	98	103	87	103
La Bruyère	49	51	45	33	34	46	38
Communes externes	64	73	76	99	113	111	78
Total	387	409	465	417	428	418	439
Eghezée / Gblx / La Bruyère							
Tués	8	4	6	4	4	7	2
Blessés	186	173	178	121	137	160	139

Graphique



Tranche d'âge des conducteurs impliqués (en abscisse) du 01/01/2003 au 31/12/2012



NB : Pourcentage selon le sexe : homme: 70,14 % // Pourcentage femme: 29,86
%GEMBLoux

ANNEE	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Beuzet	5	4	5	3	4	3	3
Bossière	1	1	4	1	1	0	7
Bothey	3	2	1	2	1	5	6
Corroy-le-Chât.	5	9	10	8	10	6	10
Ernage	5	1	5	3	3	3	5
Gembloux	81	103	113	104	97	89	126
Grand-Leez	11	6	13	9	9	8	6
Grand-Manil	16	15	13	13	8	17	19
Isnes	13	10	9	12	10	18	10
Lonzée	1	11	5	5	6	4	4
Mazy	7	7	7	12	9	4	11
Sauvenière	18	18	20	15	20	17	13
TOTAL	166	187	205	187	178	174	220

LA BRUYERE

ANNEE	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Bovesse	4	3	5	3	3	4	1
Emines	5	8	4	4	7	10	6
Meux	12	10	16	10	6	12	11
Rhisnes	19	16	8	6	7	11	11
Saint-Denis	5	12	9	3	9	6	5
Villers-lez-Heest	2	1	0	1	2	2	1
Warisoulx	2	1	3	6	0	1	3
TOTAL	49	51	45	33	34	46	38

EGHEZEE

ANNEE	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Aische-en-Refail	5	6	4	3	3	3	2
Bolinne	4	1	2	3	1	2	4
Boneffe	1	3	0	1	0	1	0
Branchon	1	1	1	4	1	2	1
Dhuy	5	3	2	3	6	0	2
Eghezée	22	27	50	28	40	30	26
Hanret	12	7	9	5	9	6	8
Leuze	10	14	11	19	8	11	20
Liernu	0	2	7	3	2	1	1
Longchamps	6	7	9	2	4	7	8
Mehaigne	6	2	4	4	0	5	4
Noville-S/Meha	5	2	4	3	1	4	4
Saint-Germain	15	14	18	10	14	7	11
Taviers	6	3	5	5	6	1	7
Upigny	1	4	8	1	3	0	0
Warêt-la-Ch.	9	2	5	4	5	7	5
TOTAL	108	98	139	98	103	87	103

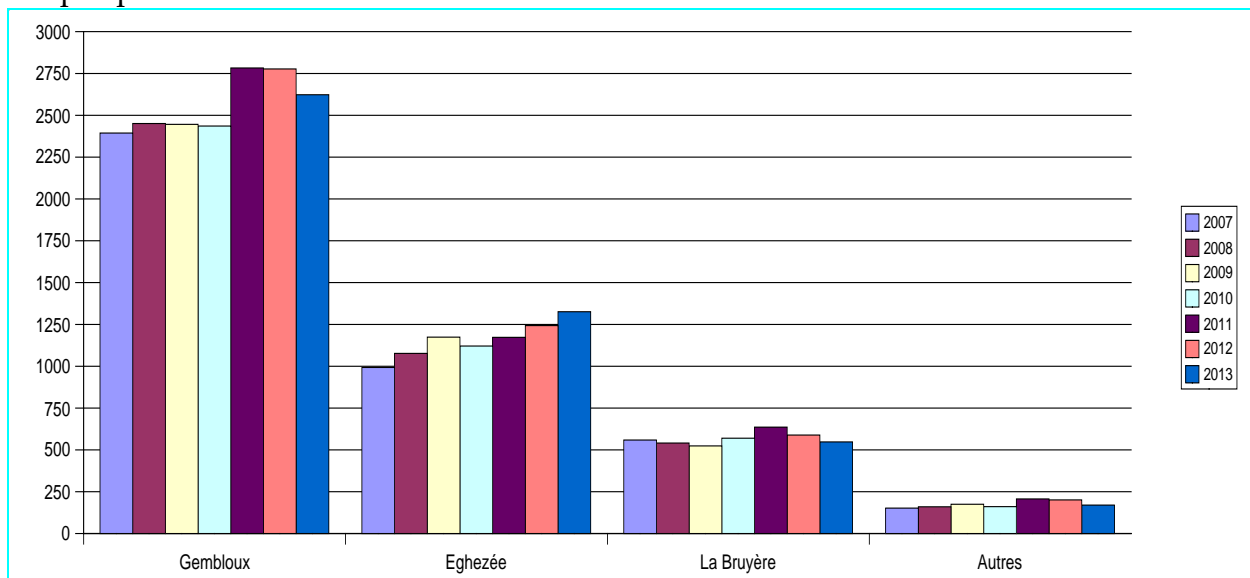
D – Module information

Interventions sans rédaction systématique d'un procès-verbal.

Répartition selon les entités:

ANNEE	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Gembloux	2394	2451	2446	2436	2783	2777	2623
Eghezée	993	1077	1174	1121	1173	1243	1326
La Bruyère	559	541	524	570	636	589	548
Non défini	152	160	175	161	207	201	170
Total	4098	4229	4319	4288	4799	4810	4667

Graphique



Objets des appels (Les vingt premiers sur 4667 interventions)

ACCIDENTS DEGATS MATERIELS	277
AGISSEMENTS SUSPECTS	239
VOIES DE FAIT – DIFFERENDS	221
PROBLEMES FAMILIAUX / DIFFERENDS FAMILIAUX SANS COUPS	187
ANIMAUX ERRANTS	174
FUGUES D'UN ETABLISSEMENT POUR MINEURS	157
DIFFERENDS CIVILS EN GENERAL	118
VEHICULES SUSPECTS	106
SITUATIONS SUSPECTES	105
DIFFERENDS ENTRE VOISINS	101
PERSONNES DERANGEANTES	100
ALARMES EFFRACTIONS - HABITATION	99
RENFORTS A UN SERVICE EXTERNE (SAUF ENQUETE)	97
VEHICULES GENANTS	96
ALARMES EFFRACTION - COMMERCE - ENTREPRISE	87
TAPAGES – MUSIQUE	86
CONSEILS ET INFORMATIONS EN GENERAL	75
APPELS A L'AIDE EN GENERAL	73
INDISCIPLINES (MINEURS)	63
DEVOIRS SUBSEQUENTS POUR UN SERVICE EXTERNE	52
Total	2513

Commentaires :

Le nombre d'interventions est relativement stable sur les trois dernières années.

E – Répartition des interventions par entité.

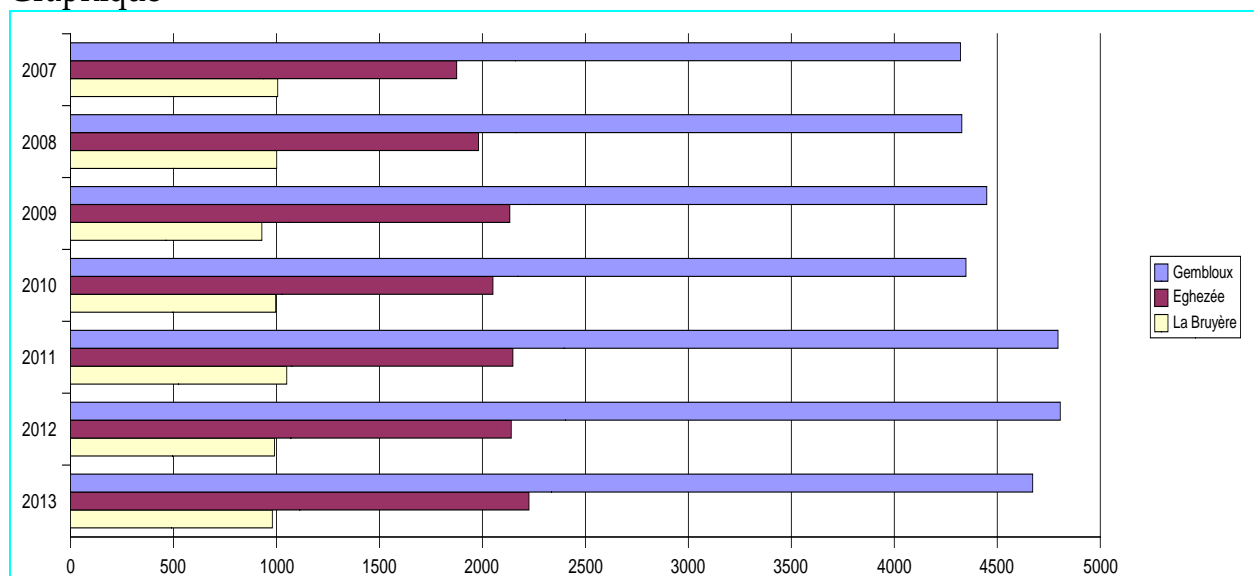
1° Sur la base du module traitement (cf. supra : PV judiciaires et accidents)

2° Sur la base du module information

Tableau

ANNEE		2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Gembloux								
	JUDICIAIRE	1761	1690	1798	1725	1834	1855	1829
	ACCIDENT	166	187	205	187	178	174	220
	INFORMATION	2394	2451	2446	2436	2783	2777	2623
	Total	4321	4328	4449	4348	4795	4806	4672
Eghezée								
	JUDICIAIRE	774	806	820	832	872	810	797
	ACCIDENT	108	98	139	98	103	87	103
	INFORMATION	993	1077	1174	1121	1173	1243	1326
	Total	1875	1981	2133	2051	2148	2140	2226
La Bruyère								
	JUDICIAIRE	398	409	360	393	380	355	394
	ACCIDENT	49	51	45	33	34	46	38
	INFORMATION	559	541	524	570	636	589	548
	Total	1006	1001	929	996	1050	990	980

Graphique



F – Module apostilles

(NB : Apostille= document par lequel un magistrat requiert un service de police pour réaliser un acte d'information ou d'instruction)

Nombre d'apostilles émanant des parquets réparties selon les communes concernées par le devoir.

ANNEE	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Aische-en-refail	91	109	127	133	74	71	68
Beuzet	110	142	124	123	150	119	84
Bolinne	76	115	77	84	94	58	59
Boneffe	36	36	37	43	38	26	23
Bossière	81	90	83	61	64	47	40
Bothey	20	12	28	27	28	26	27
Bovesse	71	110	124	100	66	68	54
Branchon	39	38	47	62	50	33	50
Corroy-le-Château	102	98	98	115	105	91	122
Dhuy	104	96	96	114	101	96	77
Eghezée	279	289	372	379	319	241	261
Emines	109	162	185	208	125	85	132
Ernage	72	68	84	93	75	67	76
Gembloux	1069	1088	1183	1310	1129	932	911
Grand-Leez	162	228	199	190	161	133	129
Grand-Manil	133	127	141	151	99	134	92
Hanret	52	85	117	119	142	100	92
Isnes	103	107	122	89	128	97	87
Leuze	199	233	222	276	270	178	189
Liernu	45	66	73	80	62	58	62
Longchamps	39	61	60	83	70	73	75
Lonzée	158	164	174	170	131	140	128
Mazy	123	113	110	130	126	78	80
Mehaigne	52	43	41	71	65	52	37
Meux	135	163	179	164	150	101	142
Noville-sur-Mehaigne	75	119	97	122	95	80	79
Rhisnes	157	229	166	171	173	147	163
Saint-Denis	123	147	168	175	140	92	89
Saint-Germain	54	62	80	71	55	34	31
Sauvenière	205	209	216	228	179	187	160
Taviers	76	75	96	60	87	63	65
Upigny	23	24	23	33	34	26	14
Villers-lez-Heest	55	77	42	52	45	34	32
Warêt-la-Chaussée	68	54	92	58	89	90	48
Warisoulx	86	76	121	104	65	44	88
Non définis ou hors zone	704	845	861	737	650	580	570
Total	5086	5760	6065	6186	5434	4481	4436

Répartition par entité

ANNEE	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Gembloux	2338	2446	2562	2687	2375	2051	1936
Eghezée	1308	1505	1657	1788	1645	1279	1230
La Bruyère	736	964	985	974	764	571	700
Non défini ou hors zone	704	845	861	737	650	580	570
TOTAL	5086	5760	6065	6186	5434	4481	4436

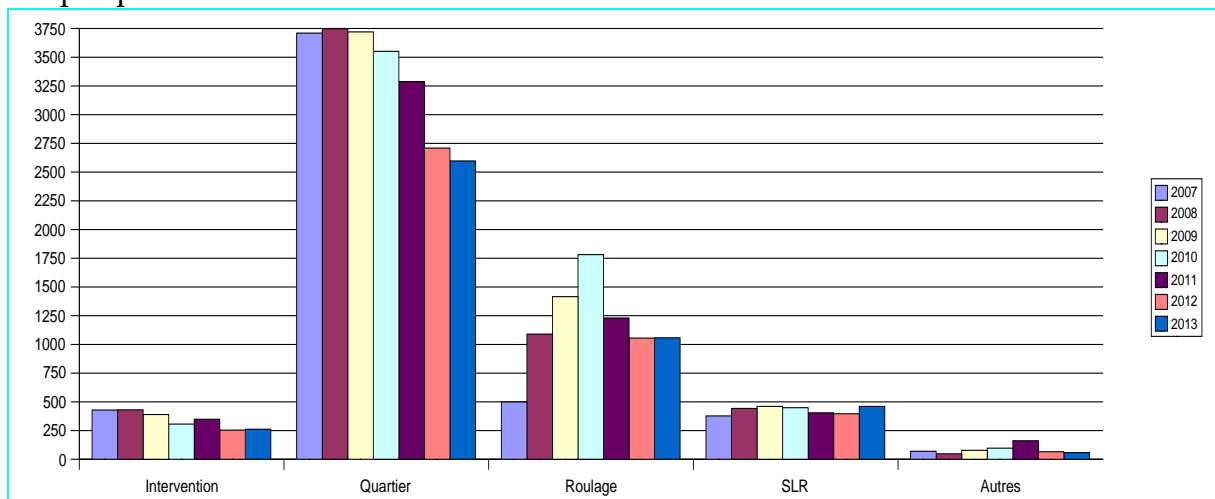
Expéditeurs des apostilles (les vingt 20 premiers d'un point de vue quantitatif.)

PR Section Police	NAMUR	1132
Procureur du Roi	NAMUR	829
PR Section Police	BRUXELLES	396
PR Section Police	NIVELLES	335
Jeunesse	NAMUR	145
PR Section Police	LIEGE	127
PR Section Police	CHARLEROI	98
PR Section Police	VILVOORDE	88
Procureur du Roi	NIVELLES	58
PR Section Police	DINANT	56
PR Section Police	HUY	46
Procureur du Roi	CHARLEROI	43
Juge d'Instruction - OLIVIER	NAMUR	42
Juge d'Instruction - DUBÉ	NAMUR	40
Procureur du Roi	BRUXELLES	39
PR Section Police	HALLE	34
Juge d'Instruction - BOURGEOIS	NAMUR	33
PR Section Police	BRUGGE	27
PR Section Police	LEUVEN	26
PR Section Police	VERVIERS	26
Total		3620

----- Répartition des apostilles par service

ANNEE	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Intervention	429	431	390	307	349	254	262
Quartier	3710	3748	3720	3551	3288	2709	2597
Roulage	499	1090	1416	1782	1230	1055	1058
SER	378	443	461	449	405	397	461
Autres	70	48	78	97	162	66	58
TOTAL	5086	5760	6065	6186	5434	4481	4436

Graphique



G - Module courrier

Courriers in et out (Hormis les apostilles)

ANNEE	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Courriers « in »	10134	10404	10464	9785	10327	11269	11076
Courriers « out »	1908	1353	1236	1254	1480	1690	1571
TOTAL	12042	11757	11700	11039	11807	12959	12647

Répartition des courriers « In » par quartier

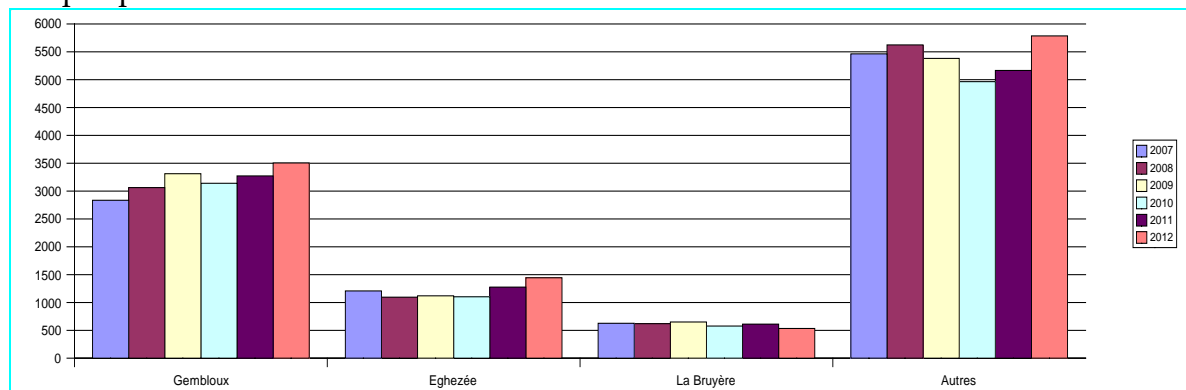
ANNEE	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Aische-en-refail	99	79	90	85	100	97	103
Beuzet	110	129	104	99	82	109	131
Bolinne	67	70	65	72	49	52	68
Boneffe	32	21	22	28	22	41	20
Bossière	87	84	85	76	68	89	66
Bothey	37	26	31	27	48	48	29
Bovesse	42	51	42	40	55	44	50
Branchon	40	29	22	25	32	24	45
Corroy-le-Château	112	100	120	95	111	116	142
Dhuy	83	79	81	64	96	72	100
Eghezée	270	231	283	243	319	438	409
Emines	76	92	94	86	90	100	91
Ernage	49	92	115	88	118	109	129
Gembloux	1708	1829	1953	1917	2027	2138	2343
Grand-Leez	141	194	198	195	176	201	177
Grand-Manil	173	168	176	191	180	175	193
Hanret	59	58	62	62	90	56	94
Isnes	66	73	62	64	56	70	76
Leuze	170	179	161	170	178	204	238
Liernu	46	48	63	46	57	67	48
Longchamps	68	55	62	52	53	91	87
Lonzée	173	125	181	121	156	156	145

Mazy	82	98	113	111	111	115	136
Mehaigne	33	34	28	37	33	46	66
Meux	160	144	127	128	138	120	167
Noville-sur-Mehaigne	80	59	53	65	79	67	77
Rhisnes	133	139	169	122	139	135	156
Saint-Denis	103	94	93	91	86	69	84
Saint-Germain	35	44	29	54	40	48	44
Sauvenière	97	145	174	156	140	179	168
Taviers	42	56	39	40	61	43	78
Upigny	16	12	17	14	24	16	16
Villers-lez-Heest	33	27	34	31	24	25	25
Warêt-la-Chaussée	68	42	43	46	43	82	46
Warisoulx	80	73	91	79	80	41	94
Autres	5464	5625	5382	4965	5166	5786	5135
Total	10134	10404	10464	9785	10327	11269	11076

Répartition par commune

ANNEE	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Gembloux	2835	3063	3312	3140	3273	3505	3735
Eghezée	1208	1096	1120	1103	1276	1444	1539
La Bruyère	627	620	650	577	612	534	667
Autres	5464	5625	5382	4965	5166	5786	5941
Total	10134	10404	10464	9785	10327	11269	11076

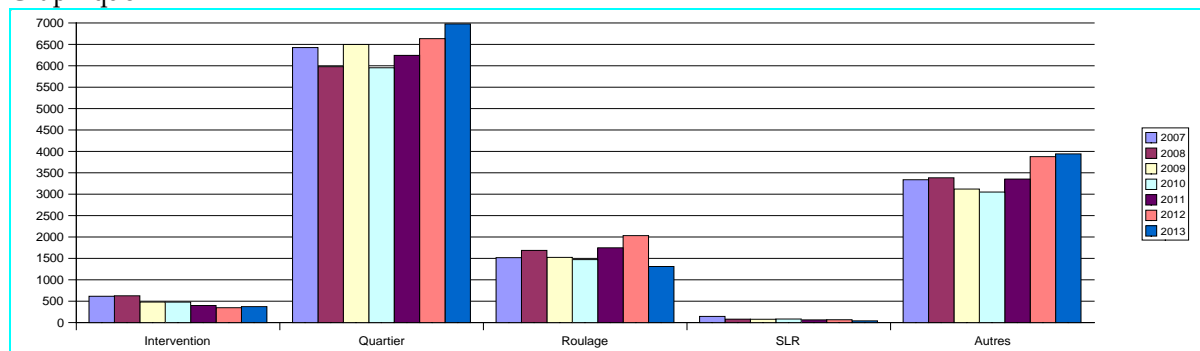
Graphique



----- Répartition des courriers « In/Out » par Service

ANNEE	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Intervention	616	627	480	479	399	348	374
Quartier	6426	5979	6498	5954	6243	6634	6978
Roulage	1517	1687	1524	1472	1748	2032	1311
SER	145	81	78	84	64	67	42
Autres	3338	3383	3120	3050	3353	3878	3942
TOTAL	12042	11757	11700	11039	11807	12959	12647

Graphique



H - Divers

ANNEE	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
ALCOOL							
Ethylotest/mètre	144	289	261	165	237	219	297
Prise de sang	24	27	21	9	14	12	9
Retrait de permis	45	90	76	86	58	61	48
RADAR							
Nombre de contrôles	-	-	487	529	447	244	560
Véhicules contrôlés	-	-	133201	124007	82053	81855	176933
BAR							
Contrôle des bars	44	83	57	30	62	31	72
Elucidations							
Elucidations Judiciaires	493	450	407	405	419	346	347
EPO (enquête policière d'office)							
EPO « Roulage »	166	160	129	73	74	51	54
EPO « Judiciaire »	268	233	288	172	217	295	320
PVS (procès-verbal simplifié)							
PVS Judiciaire	1254	1270	1343	1370	1579	1737	1930
AUR (avis urgents de recherches – signalements)							
Nombre AUR	403	542	564	601	719	537	545
BNG (banque national générale de données policières)							
Nombre de dossiers relatifs à des faits constatés par des unités externes	647	620	698	516	712	532	582
RIR (rapports d'information) /							
RIR	58	103	77	44	74	42	19
Moyenne de délai de transmission des PV initiaux (en jours)	31	31	31	29	29	29	28 (en cours)

I - Faits relatifs au plan zonal de sécurité

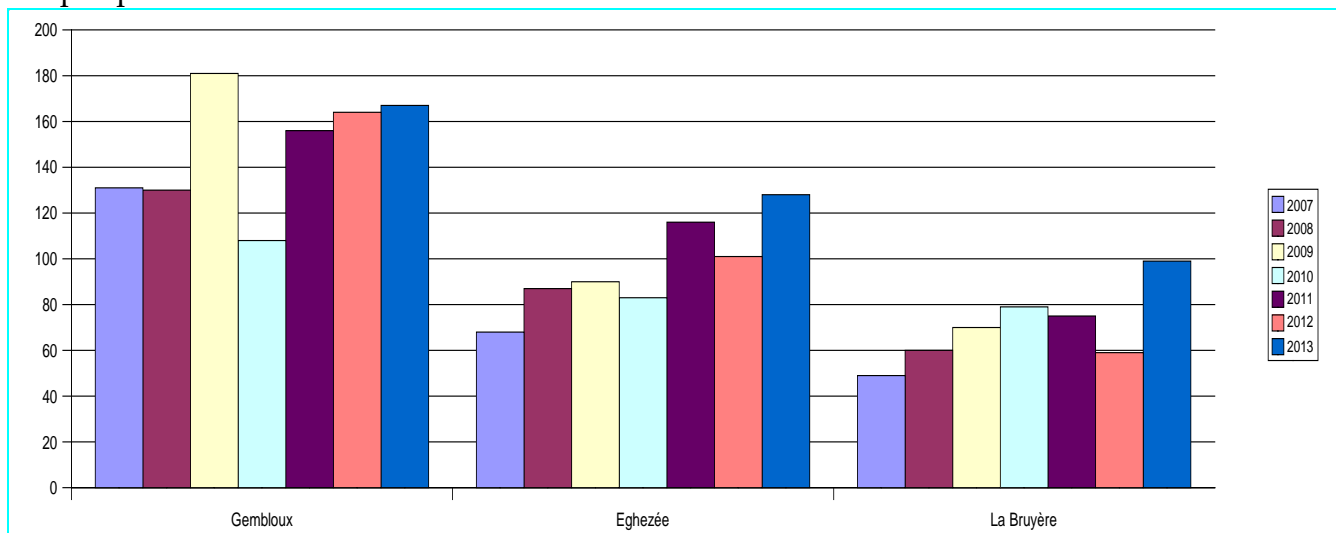
- Vols dans habitation (tentatives incluses)

ANNEE	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
AISCHE-EN-REFAIL	3	2	5	3	7	1	4
BEUZET	5	11	10	5	14	5	16
BOLINNE	2	6	1	6	5	3	1
BONEFFE	0	1	1	0	1	0	0
BOSSIERE	6	4	2	1	4	4	2
BOTHEY	0	4	3	1	2	3	1
BOVESSE	5	8	15	9	13	8	8
BRANCHON	3	2	0	0	2	2	4
CORROY-LE-CHATEAU	6	9	10	4	8	8	14
DHUY	4	9	4	7	7	8	18
EGHEZEE	10	12	19	6	10	16	20
EMINES	11	3	13	7	9	8	20
ERNAGE	8	6	7	2	16	11	9
GEMBOUX	57	41	78	51	52	53	62
GRAND-LEEZ	7	11	10	9	9	22	6
GRAND-MANIL	5	13	10	13	11	18	12
HANRET	6	13	6	9	14	2	9
ISNES	15	6	15	4	7	17	11
LEUZE	8	20	14	20	14	12	10
LIERNU	7	2	8	3	8	7	12
LONGCHAMPS	4	2	2	4	6	8	5
LONZEE	8	6	18	7	9	6	17
MAZY	10	7	7	7	15	11	10
MEHAIGNE	1	7	5	0	6	7	6
MEUX	12	15	13	26	15	12	12
NOVILLE-SUR-MEHAIGNE	4	4	3	1	6	5	9
RHISNES	6	15	14	22	24	9	19
SAINT-DENIS	11	16	10	5	7	8	22
SAINT-GERMAIN	6	4	11	15	11	15	11
SAUVENIERE	4	12	11	4	9	6	7
TAVIERS	4	0	5	1	5	3	0
UPIGNY	3	0	2	4	4	6	6
VILLERS-LEZ-HEEST	0	0	1	5	6	4	8
WARET-LA-CHAUSSEE	3	3	4	4	10	6	13
WARISOULX	4	3	4	5	1	10	10
TOTAL	248	277	341	270	347	324	394
Inclus les tentatives	59	91	105	85	114	98	112

Soit par commune:

ANNEE	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Gembloux	131	130	181	108	156	164	167
Eghezée	68	87	90	83	116	101	128
La Bruyère	49	60	70	79	75	59	99

Graphique



Commentaires :

Nous déplorons une augmentation très importantes des vols qualifiés dans habitations, **de près de 21 %**.

L'augmentation de ce phénomène affecte toutes les zones de police du pays selon des proportions variables et serait expliquée par une recrudescence de la criminalité itinérante. Notre nouveau plan zonal de sécurité déclinera des initiatives nouvelles en la matière, en favorisant une meilleure collaboration avec les citoyens.

- **Vols dans véhicules (tentatives incluses)**

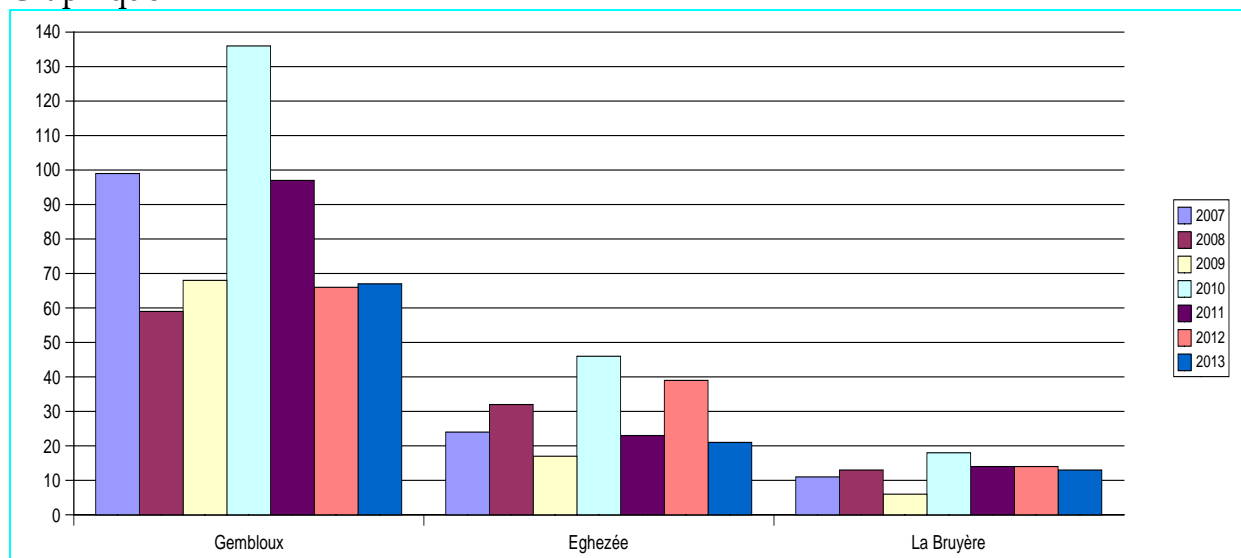
ANNEE	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
AISCHE-EN-REFAIL	1	3	0	5	0	2	0
BEUZET	0	4	1	9	1	2	6
BOLINNE	0	0	0	2	0	2	1
BONEFFE	0	0	0	1	0	0	0
BOSSIERE	1	0	1	1	1	2	2
BOTHEY	1	1	1	1	5	0	1
BOVESSE	2	4	2	1	4	1	1
BRANCHON	0	0	0	0	1	1	1
CORROY-LE-CHATEAU	4	1	0	1	3	2	0
DHUY	6	1	1	6	1	8	3
EGHEZEE	9	11	6	16	7	8	9
EMINES	0	1	0	3	0	2	4
ERNAGE	5	0	1	0	2	4	3
GEMBLOUX	68	32	52	103	59	24	42
GRAND-LEEZ	3	3	1	5	0	7	7
GRAND-MANIL	2	4	1	9	5	2	3
HANRET	3	0	0	2	0	0	0
ISNES	3	1	0	0	6	1	0
LEUZE	0	6	5	4	3	2	2

LIERNU	0	0	0	0	2	3	0
LONGCHAMPS	1	2	0	3	2	2	1
LONZEE	0	2	5	3	1	6	1
MAZY	8	2	0	1	9	11	0
MEHAIGNE	0	0	1	1	2	1	0
MEUX	3	4	3	2	6	2	0
NOVILLE SUR-MEHAIGNE	0	1	0	1	1	0	0
RHISNES	5	3	1	7	4	6	4
SAINT-DENIS	1	1	0	5	0	3	3
SAINT-GERMAIN	1	5	2	4	2	10	3
SAUVENIERE	4	9	5	3	5	5	2
TAVIERS	1	1	0	0	1	0	0
UPIGNY	1	2	2	1	1	0	0
VILLERS-LEZ-HEEST	0	0	0	0	0	0	0
WARET-LA-CHAUSSEE	1	0	0	0	0	0	1
WARISOULX	0	0	0	0	0	0	1
Total	134	104	91	200	134	119	101
Inclus les tentatives	27	25	21	40	30	21	16

Soit par commune:

ANNEE	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Gembloux	99	59	68	136	97	66	67
Eghezée	24	32	17	46	23	39	21
La Bruyère	11	13	6	18	14	14	13

Graphique



Commentaires :

Nous relevons une diminution des vols dans véhicule de l'ordre de 15%.

- Vols de véhicule (tentatives incluses)

ANNEE	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
AISCHE-EN-REFAIL	0	1	0	2	0	0	0
BEUZET	1	0	1	1	2	3	1
BOLINNE	0	2	0	0	1	0	1
BONEFFE	0	0	0	0	0	0	0
BOSSIERE	1	1	0	1	0	1	1
BOTHEY	1	0	0	0	0	0	0
BOVESSE	1	1	0	0	4	0	0
BRANCHON	0	0	0	0	1	0	0
CORROY-LE-CHATEAU	0	0	0	0	1	0	1
DHUY	2	1	1	0	0	1	0
EGHEZEE	4	1	3	3	2	0	2
EMINES	3	0	2	2	1	0	4
ERNAGE	0	1	1	0	2	1	1
GEMBLOUX	13	15	9	12	10	7	15
GRAND-LEEZ	1	1	1	3	0	3	1
GRAND-MANIL	0	1	3	1	2	3	0
HANRET	0	2	0	3	1	0	1
ISNES	5	1	3	0	2	1	2
LEUZE	3	1	0	0	2	0	1
LIERNU	1	0	0	0	1	1	0
LONGCHAMPS	2	0	1	0	0	0	0
LONZEE	0	0	1	2	1	0	0
MAZY	2	0	1	0	3	1	0
MEHAIGNE	0	2	1	1	0	0	0
MEUX	3	3	1	1	1	1	3
NOVILLE-SUR-MEHAIGNE	1	0	0	0	0	0	0
RHISNES	0	0	0	2	2	2	2
SAINT-DENIS	1	0	0	3	1	0	3
SAINT-GERMAIN	3	0	6	1	2	3	1
SAUVENIERE	5	2	1	0	0	1	0
TAVIERS	2	1	0	1	0	0	0
UPIGNY	0	1	0	0	0	0	1
VILLERS-LEZ-HEEST	0	1	0	0	0	0	0
WARET-LA-CHAUSSEE	0	0	0	0	2	1	0
WARISOULX	0	0	2	0	0	0	0
Total	55	39	38	39	44	30	41
Inclus les tentatives	9	2	9	10	9	2	5

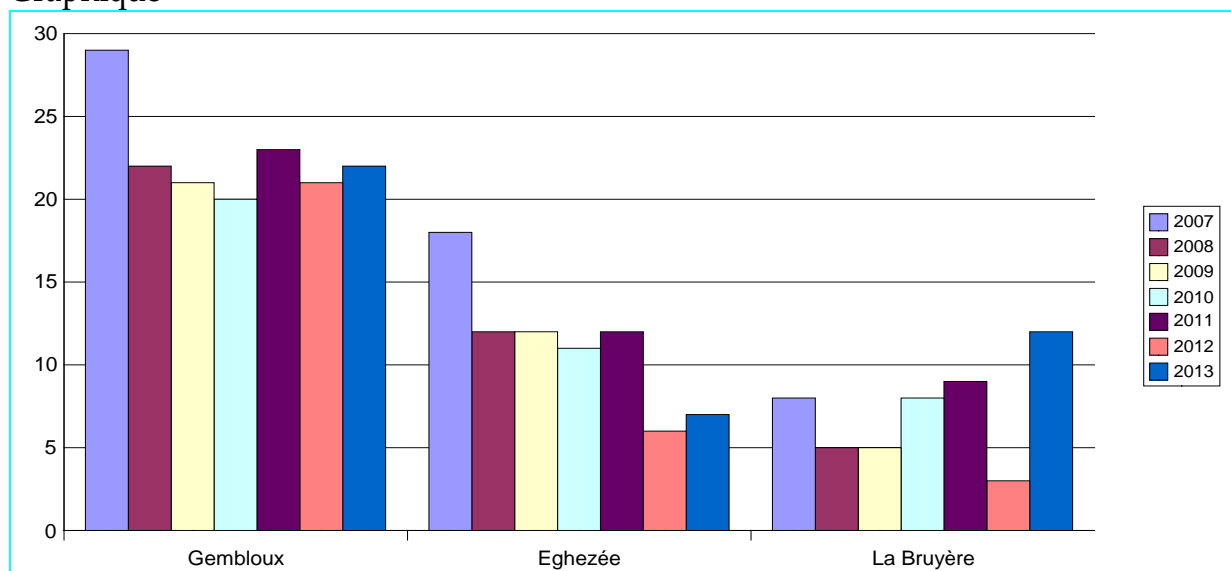
Commentaires :

Nous relevons une augmentation des vols de voitures de près de 30%, en précisant que ceci correspond à 11 occurrences supplémentaires, ce qui n'est pas significatif statistiquement. Plusieurs éléments nous amènent à conclure que les auteurs sont souvent originaires de la région de Charleroi.

Soit par commune:

ANNEE	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Gembloux	29	22	21	20	23	21	22
Eghezée	18	12	12	11	12	6	7
La Bruyère	8	5	5	8	9	3	13

Graphique

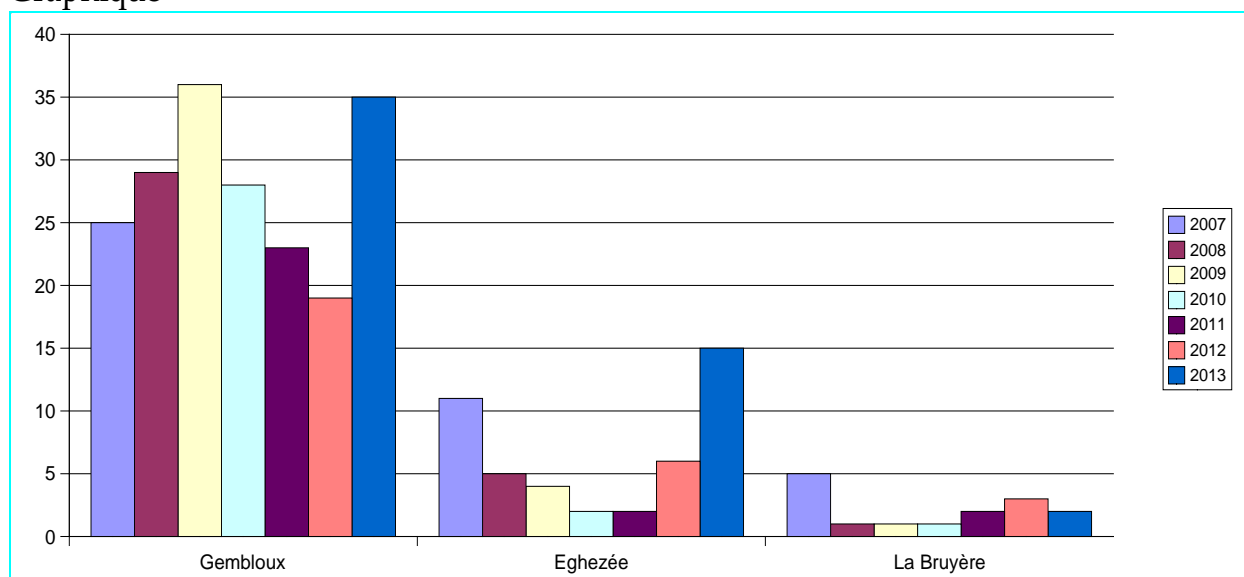


- **Dossiers trafics de stupéfiants**

Nombre de dossiers rédigés

ANNEE	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Gembloux	25	29	36	28	23	19	35
Eghezée	11	5	4	2	2	6	15
La Bruyère	5	1	1	1	2	3	2
TOTAL	41	35	41	31	27	28	52

Graphique



PARTIE II.

1. Le service proximité

Le service proximité est le seul service décentralisé de la zone de police.

A Eghezée, six inspecteurs travaillent sous la direction d'un inspecteur principal chef poste. Un Calog (membre du cadre administratif) assure l'accueil. En 2013, un inspecteur s'est absenté toute l'année pour des raisons médicales. Un second collègue s'est absenté régulièrement en début d'année et a cessé toutes activités à partir du mois de mai (pension). Enfin, un collègue s'est absenté durant le mois de novembre pour raisons de santé. Au mois de septembre une collègue est venue rejoindre l'équipe. Au mois de mars 2014 un nouveau collègue viendra compléter l'équipe.

A La Bruyère, 4 inspecteurs travaillent sous la direction d'un inspecteur principal chef poste. Deux inspecteurs se sont absentés pour raisons médicales, l'un durant quatre mois et l'autre durant un mois et demi.

A Gembloux, 9 inspecteurs et 1 inspecteur principal travaillent sous la direction d'un inspecteur principal chef poste. Un inspecteur a été absent toute l'année 2013. Un autre inspecteur principal, chargé d'un appui supplémentaire n'a travaillé que dix semaines en 2013. L'inspecteur principal chargé spécifiquement des dossiers urbanismes/environnements a été absent toute l'année 2013 pour raisons médicales.

On notera qu'un « Calog » assure l'accueil et il gère le central téléphonique au bénéfice de toute la zone.

En 2014, deux inspecteurs seront recrutés pour renforcer le service proximité de Gembloux et nous envisageons le remplacement de l'inspecteur principal en charge des matières d'urbanisme/environnement.

1.1. Le travail de quartier

Accueil :

Le service proximité assume l'accueil de la population dans les différents postes. Le nombre de personnes nous ayant rendu visite se lit sur le tableau suivant :

	2011	2012	2013
Gembloux	5562	5674	6623
Eghezée	2294	2107	2037
La Bruyère	961	1065	919
	8817	8846	9579

On constate un taux de fréquentation plus faible au niveau du poste qui se situe à La Bruyère, ce qui s'explique par la fermeture du commissariat en matinée. A

Gembloux, on enregistre une augmentation du nombre de personnes accueillies de l'ordre de presque 1000 unités.

L'accueil a fait l'objet d'une évaluation en 2013 sur la base d'un questionnaire adressé à un échantillon aléatoire de nos visiteurs, invités à côté différents aspects de l'accueil. Il s'agissait d'investiguer, notamment, les conditions matérielles de l'accueil, l'attitude du policier et son empathie, la qualité des informations transmises aux victimes, la confidentialité de l'accueil, etc.

Le résultat est remarquable. Aucune des questions n'obtient un score inférieur à 80 %. Globalement, les résultats sont les suivants :

- Gembloux : 87%
- Eghezée : 89,7%
- La Bruyère : 94%.

La différence de résultat entre les trois postes peut s'expliquer par la charge de travail incombant au « permanencier » comme l'indique le tableau supra.

Nous noterons que trois points méritent toutefois d'être améliorés, selon les personnes interrogées :

- La qualité des informations communiquées ;
- Le respect des consignes en matière de confidentialité sur le plan des conditions matérielles de l'accueil ;
- Une meilleure organisation de la prise en charge à Gembloux, lorsque les plaignants sont nombreux.

Nous trouvons dans ces résultats, un sujet de satisfaction et un encouragement à mettre en œuvre des initiatives nouvelles afin de d'apporter un service optimal aux citoyens.

Les domiciliations

- Dossiers entrants

Les administrations communales nous ont transmis 2875 enquêtes pour des changements de domicile. Pour uniformiser, le travail nous avons adopté le formulaire d'enquête relatif à la détermination de la résidence proposé par le SPF Intérieur (Instructions générales concernant la tenue des registres de la population - version coordonnées 1^{er} juillet 2010).

Indépendamment de l'aspect domicile proprement dit, l'enquête constitue une opportunité pour vérifier si les demandeurs sont connus dans la banque de données policières, s'ils font l'objet d'un signalement (appelé MAP = Mesures A Prendre), auquel cas les devoirs utiles seront réalisés, et s'ils détiennent des armes.

Les « mutations internes » (changements de domicile au sein d'une même commune) ont donné lieu à 967 enquêtes.

Les huissiers de justice nous ont sollicités pour réaliser 189 enquêtes afin de localiser des personnes ne résidant apparemment plus à leur adresse officielle. Parfois, il nous revient de rédiger un procès-verbal (ex. non changement de domicile), d'établir un rapport visant à la radiation d'office voire d'adresser une demande d'enquête à une autre commune.

Nous noterons que nous sommes aussi chargés d'enquête afin de localiser le siège social d'une société. Nous regrettons que notre proposition adressée au Procureur du Roi et visant à adopter une procédure simplifiée en vue de la radiation des personnes (morales) négligentes des registres de la BCE (Banque Carrefour des Entreprises), n'a pas obtenu de réponse.

Les communes nous ont envoyés 81 demandes d'information en matière de radiation d'office des registres de la population, pour enquête. Néanmoins, c'est le collège communal qui prend position dans ce domaine.

A propos des personnes de nationalité étrangère, nous avons géré 42 enquêtes de changements de domicile et 21 enquêtes de cohabitation, visant notamment à détecter des « mariages blancs ».

Afin de régulariser la situation de personnes ayant établi informellement leur résidence sur la zone de police, 10 demandes d'enquête (modèle 6) ont été reçues et elles ont débouché sur une procédure d'inscription d'office.

- Enquêtes d'office

D'initiative, les inspecteurs de quartier ont rédigé 288 rapports de vérification de domicile suite à un problème détecté. On notera une augmentation de divisions d'habitation en plusieurs logements en infraction à la réglementation urbanistique.

Pour rencontrer ce phénomène, nous avons créé un groupe de travail réunissant nos services et les services logement et urbanisme de la commune de Gembloux. Une procédure de travail spécifique a été mise en œuvre et elle semble convaincante.

Dans 52 cas (« modèle 6 »), des personnes ont quitté la zone et leur nouvelle adresse officielle est connue. Un rapport est adressé à la commune du dernier domicile connu afin qu'une enquête soit réalisée sur le lieu de résidence.

NB : Si la situation n'est pas régularisée, l'inspecteur de quartier rédige un procès-verbal et sollicite un signalement en BNG.

Au total, nous avons ouverts 4504 dossiers (4394 en 2012) en matière de domicile.

- La fraude au domicile

De nouvelles dispositions, faisant l'objet de la circulaire Col 17/2013, imposent une enquête approfondie dans une des hypothèses suivantes:

- une personne bénéficiaire d'avantages sociaux résidant sur la commune semble avoir quitté les lieux sans faire de changement d'adresse ;
- deux personnes vivent à une adresse sans y être toutes deux domiciliées, alors qu'au moins une d'elles bénéficie d'avantages sociaux ;
- des éléments laissent supposer qu'une fraude a lieu ;
- la dénonciation d'une institution octroyant des avantages sociaux ou d'un service d'inspection sociale.

Deux certitudes peuvent être énoncées. Assurément, l'objectif n'est plus la régularisation mais la sanction (vérification - régularisation - sanction). Ensuite, cette nouvelle procédure va générer une charge administrative supplémentaire.

Afin de mieux saisir les nouvelles procédures, le directeur de la proximité a participé à deux colloques sur la fraude au domicile (l'un avec le chef de corps) en décembre 2013. Il a aussi rencontré la cellule ad hoc de la police de Charleroi à la recherche de bonnes pratiques.

En termes d'initiatives, nous soulignons :

- le directeur de la proximité se charge de réaliser le plan d'action « domiciliation » puisqu'il constitue une priorité de notre plan de sécurité ;
- le directeur de la proximité, spécialisé en la matière, a été désigné comme personne de référence, comme imposé par la circulaire précitée ;
- nous avons informé l'auditeur du travail des difficultés que nous rencontrons pour obtenir des réponses des cinq organismes octroyant des allocations sociales que nous devons contacter puisque le point de contact unique n'est pas opérationnel ;
- tous les policiers de la zone ont été sensibilisés et les inspecteurs de quartier ont tous suivi la formation « domicile » à l'académie de police (un suivi est organisé au profit des nouveaux collaborateurs);
- comme indiqué un groupe de travail a été mis en place avec la ville de Gembloux ;
- une attention particulière est apportée aux domiciles de référence, procédure parfois mise en œuvre inopportunément par le CPAS ;

Sollicitations des huissiers de justice

Nous avons été requis à **52 occasions** (chacune comprend plusieurs occurrences) pour accompagner des huissiers de justice afin d'assurer leur protection lors « d'ouverture de porte ». Parfois, il a été nécessaire de rédiger un procès-verbal (mineurs en danger, protection des animaux, etc.) ou un rapport adressé à l'autorité administrative (salubrité, sécurité).

Nous les avons accompagnés lors de 18 demandes d'assistance pour expulsions (chaque demande comporte plusieurs visites).

Divers

- Les inspecteurs de quartier ont géré 124 demandes d'intervention à propos de situations conflictuelles sans plainte pénale ;
- Ils ont procédé à 104 remises de documents perdus à la demande de la poste et de services de police externes. ils ont assuré le suivi administratif ;
- Le service proximité a répondu à 29 demandes du Service Général du Renseignements et de la Sécurité et 11 demandes de la Sûreté de l'Etat, dans le cadre d'enquête de sécurité ;
- Les inspecteurs de quartier ont rédigé 921 fiches d'information ;
- 108 vérifications ont eu lieu pour la délivrance d'extraits de casier judiciaire (modèle 2 = contact avec mineurs)
- Les inspecteurs de quartier ont réalisé des contrôles routiers, indépendamment du service circulation ;
- Circulation aux abords des écoles : à Eghezée et La Bruyère, on relève une présence régulière des policiers de proximité aux entrées/sorties des écoles ;
- 40 vérifications spécifiques ont été réalisées à propos de permis de conduite étrangers, en interpellant l'Office Central de Répression et des Fraudes et les suites utiles ont été réalisées ;
- Le Fonds commun de garantie nous a adressé 105 demandes de vérifications en matière d'assurance RC véhicules.

Sécurisation (patrouilles pédestres, VTT)

Les inspecteurs de proximité ont effectué des patrouilles pédestres et cyclistes. Ces missions font l'objet de rapports mensuels transmis aux autorités locales compétentes.

Encadrements - services WE

Durant l'année 2013, le service proximité a encadré ou participé à l'encadrement de différents événements. Il s'agit notamment de:

- 03/02 : carnaval à La Bruyère ;
- 07/02 : salon des mandataires. ;
- 09/02 : grand feu à Aische ;
- 16/02 : grand feu à Hanret, Liernu et Bovesse ;
- 17/02 : nouveaux habitants à Eghezée ;
- 23/02 : grand feu à Warêt ;
- 24/02 : nouveaux habitants à Gembloux ;
- 09/03 : grand feu à Lonzée ;
- 15/03 : grand feu à Eghezée ;

- 23/03 : grand feu à Bossière ;
- 21/07 : cérémonie au monument aux Morts à Gembloux ;
- 13/09 : contrôle technique de vélos à Meux ;
- 20/09 : escorte de balades à vélo à Meux.

1.2. La prévention des vols

Notre zone compte 4 conseillers en prévention agréés et un nouveau conseiller sera formé en janvier 2014. A noter que deux conseillers qui ne sont plus agréés continuent néanmoins de s'investir dans ce domaine et que tous les policiers de la zone ont reçu une formation basique en la matière.

Les informations pratiques qui nous parviennent du SPF Intérieur (Polnet, Prevue, Prevnet) sont mises à la disposition du personnel en mobilisant nos outils informatiques, le répertoire « technoprévention » qui a été créé et notre Mémento électronique.

Une session « technoprévention » est accessible à tous les conseillers. Il est ainsi possible de communiquer avec les conseillers via l'adresse courriel technoprevention@p.zp5304.be. A noter que l'on peut trouver des informations permanentes à disposition sur notre site web.

Actions ponctuelles réalisées en 2013

Certaines actions spécifiques ont été entreprises dont nous proposons les plus significatives chronologiquement :

- 118/01 : prévention vols dans véhicules sur le pont de l'autoroute à St-Germain par l'apposition de brochures sur les pare-brises ;
- 23/01 : réunion « tupperware » (au domicile du demandeur) à Corroy (comité de la rue Antoine Quintens - 5 personnes) ;
- 28/01 : patrouille VTT orientée et placement d'affiches relatives à la prévention des vols dans véhicules, dans le centre ville de Gembloux (suite épidémie de vols rue du Moulin et Abbés Comte) ;
- 22/02 : réunion « tupperware » à l'école de Sauvenière et de Lonzée aux bénéfiques des institutrices ;
- 15/04 : conférence à Mazy pour la **prévention des vols dans les bijouteries** (environ 30 personnes), en collaboration avec la Police Fédérale ;
- 16/05 : conférence « prévention des vols » à Corroy (Manu et Marie) - 26 personnes présentes ;
- 18/05 : marquage « antivol » de 27 vélos à l'école libre de Lonzée ;
- 22/05 : marquage de 5 ordinateurs (Collège) et 10 GSM (garderie), de la commune de La Bruyère ;
- 23/05 : réunion « tupperware » à Warisoulx (8 personnes) ;

- 24/06 : 38 vélos marqués à Gembloux ;
- 25/06 : réunion « tupperware » à Corroy (2ième) ;
- 26/06 : table ronde techno (présentation powerpoint bijouterie) ;
- 15/08 : marquage vélos à Rhisnes ;
- 26/08 : réunion « tupperware » à Meux ;
- 18/10 : réunion des conseillers en prévention vols de la ZP 5304 à l'initiative du chef de corps ;
- 23/11 : tenue d'un stand « technoprévention » à La Bruyère lors de la journée de l'arbre (marquage de 11 vélos et 3 demandes supplémentaires + 6 personnes désireuses d'une visite pour la sécurisation de leurs habitations) ;
- 11/2013 : publication d'un article dans la revue communale de La Bruyère - attention particulière durant la saison hivernale où la luminosité diminue ;
- 05/12 : réunion « tupperware » « Vie Féminine » de Gembloux au commissariat (± 10 personnes) ;
- 26/11 : réunion « tupperware » au commissariat de Gembloux (15 personnes) ;
- campagne de prévention « vols dans véhicules » à la Toussaint aux abords des cimetières ;
- diffusion de brochures de prévention des vols dans véhicules à Grand-Leez et Beuzet, suite à un début d'épidémie de vols dans véhicules.

Visites à domicile - Rapports

Les visites font l'objet d'un rapport personnalisé qui propose au demandeur les différentes mesures (organisationnelles, architecturales, techniques et électroniques) qui permettent d'améliorer la sécurité du bâtiment. Il est complété de photographies et d'une documentation. Chaque démarche demande en moyenne trois heures de travail. En 2013, nous avons aidé à sécuriser 183 habitations

Tous les demandeurs ne sont pas désireux d'un passage du conseiller et ils reçoivent alors seulement une documentation-type.

Formations – comité de prévention

Un de nos conseillers participe très activement aux tables rondes provinciales. Il a pu y présenter plusieurs de nos initiatives. Cette table ronde a élaboré une affiche destinée à promouvoir l'intervention des conseillers en prévention vols a vu le jour.



Nos conseillers ont également participé à quelques formations dans le cadre du recyclage. Depuis cette année 2013, chaque conseiller doit suivre 8 heures de formation continuée sur une période de deux ans. La formation continuée se fait au sein des tables rondes.

Conférences - séances d'information - information au public

Nous avons mis en place des réunions « Tupperware » avec un certain succès, particulièrement à Gembloux. Il s'agit de se rendre chez des personnes demandeuses d'informations afin de leur faire profiter de conseils ainsi qu'à leurs invités. Parfois, ces réunions reposent sur des associations, des occupants d'immeubles à appartements, etc. Nous comptons aussi sur les participants pour proposer à leurs connaissances d'accueillir nos conseillers.

Nous en profitons pour solliciter l'aide des citoyens en leur demandant de nous communiquer en temps réel les situations ou comportements suspects qu'ils détectent en insistant sur le fait que nous n'encourageons pas la délation.

Cette année, à l'initiative du Chef de Corps, l'accent a été mis sur les points critiques déterminés au départ des statistiques réalisées par le gestionnaire fonctionnel de notre zone. Il s'agit des endroits où l'on a commis le plus grand nombre de vols dans habitations de ces dix dernières années. Une cartographie a été réalisée.

Les inspecteurs de quartier ont également déposé des formulaires chez les commerçants afin d'inciter les citoyens à répertorier leurs biens de valeur afin d'augmenter les chances de pouvoir les restituer.

Notre Newsletter électronique contient régulièrement des conseils pour se prémunir contre le vol. Le formulaire de marquage des biens est mis en avant.

Vélos

Nous avons marqué (identification) environ 150 vélos. A chaque marquage, une brochure est remise aux propriétaires qui sont également invités à compléter la carte d'identité vélo. Cette dernière permet de faire une bonne description lors du signalement d'un vélo volé

Divers

On rappellera que, lors des constats de vols dans habitations, les intervenants donnent les premiers conseils en matière de prévention. Ils informent la population de l'existence d'un service « technoprévention ». Les victimes sont également avisées de l'existence d'un service d'aide aux victimes par la transmission systématique d'un courrier type.

Nous mettons pas mal d'informations et de documents à disposition sur notre site web (surveillance habitation pendant les vacances, conseils, brochures réalisées par le SPF Intérieur, etc.)

Chaque candidat bâtisseur reçoit une proposition d'intervention du service via le service urbanisme des administrations communales.

Aucune sollicitation en 2013 !

1.3. Le « Service armes »

En application de la législation relative à la détention des armes à feu, nous avons reçu 685 courriers dans cette matière, émanant pour la plupart, du Gouvernement provincial et répartis comme suit:

- En fonction des entités
 - Gembloux : 375
 - Eghezée : 241
 - La Bruyère : 46
 - Autres : 23

- En fonction des matières

Nombre	Objet
192	vérifications suite décès - Gembloux
134	vérifications suite décès - Eghezée
25	vérifications suite décès - La Bruyère
166	courrier adressé par le Gouvernement provincial à Gembloux
103	courrier adressé par le Gouvernement provincial à Eghezée
44	courrier adressé par le Gouvernement provincial à La Bruyère
77	modèle n°9 Gembloux
44	modèle n°9 Eghezée
24	modèle n°9 La Bruyère

Le service « armes » a rédigé :

Service rédacteur	Courriers	PV
Gembloux	69	42
Eghezée	44	6
La Bruyère	33	7

Nous attirons une fois de plus l'attention sur la quantité de travail qui résulte de la mise en œuvre de la loi sur les armes, notamment dans le cadre de la procédure de vérification quinquennale qui impose une nouvelle enquête (vérifier si les conditions sont toujours remplies) pour toutes personnes détentrices d'une arme à feu soumise à autorisation. A cela s'ajoute les vérifications à réaliser (modèles 9) à propos des armes de chasse (enquêtes de moralité, antécédents de l'acquéreur)

En 2013, nous avons reçu 145 modèles⁹ entraînant autant de vérifications à effectuer ! Dans chaque poste de la zone de police, les citoyens peuvent rencontrer un policier de référence dans cette matière. Ils ont eu la possibilité de suivre la formation dispensée à Jurbize à propos du « Décret du 21 juin 2012 »

En conclusions, sans que l'on ait obtenu de ressources supplémentaires, la législation sur les armes génère une quantité de travail très importante qui s'accroît d'année en année.

Actions spécifiques du directeur du service proximité

Le directeur de la proximité a répondu à certaines sollicitations et il a pris les initiatives suivantes :

- 14/01 : informations à une zone de police (Philippeville) à propos de la loi relative aux agents de gardiennage ;
- 04/04 : création d'un powerpoint au bénéfice de la zone de police des Arches (prévention des vols par ruse, vols à la tire et vols dans habitation) ;
- 25/07 : visite du Chef de Corps de la ZP SAMSOM - Mémento et autres renseignements quant à l'utilisation de l'ISLP ;
- 04/09 : visite d'un Commissaire de Police et gestionnaire technique de la ZP Samsom pour mise en place du mémento ;
- 19/12 : informations à la zone de police de Braine-l'Alleud à propos de la loi relative aux agents de gardiennage ;
- Communications de nombreuses informations à des ZP /administrations communale en matière de domicile ;
- Un groupe de travail « domiciles » a été mis en œuvre à Gembloux, en collaboration avec les services de la ville. Il s'est réuni quatre fois et son évaluation est très positive ;
- Le réseau proximité « arrondissemental » que nous pilotons s'est réuni une fois dans notre ZP ;
- Une réunion a eu lieu avec le bourgmestre et les directeurs d'écoles de Gembloux suite à une affaire de vente présumée de produits stupéfiants à Saint-Guibert ;
- 28/03 : participation à un exposé de la sanctionnatrice régionale dans le cadre du décret déchets ;

- 18/04 : rencontre annuelle avec Mme LOROY représentante du Parc Créalys aux Isnes ;
- 25/04 : participation au conseil d'arrondissement en matière d'assistance aux victimes ;
- 04/0 Réunion du service proximité de Gembloux ;
- 06/06 : présentation du CIA ;
- 19/06 : Rencontre avec le représentant de la Cité Tous Vents afin de favoriser le partenariat ;
- 116 et 17/10 : participation au congrès international Francopol portant sur la police de proximité ;
- Participation au projet « vidéo surveillance » de Gembloux los de 8 réunions ;
- Analyse de technoprévention du nouvel hôtel de ville de Gembloux ;
- En l'absence de l'INPP chargé des dossiers « environnement/urbanisme », le directeur du service a dû prendre en charge ces dossiers ;
- 18/07 : réunion à Gembloux à propos des dossiers « environnement/incivilités »
- 11/10 participation au colloque « SAC » (sanctions administratives communales) au CPAS de Jambes.

1.3 Le service d'assistance aux victimes

Pour rappel, une assistante sociale assurance cette fonctionnalité et elle travaille en étroite collaboration avec sa collègue de la zone de police des Arches, également en ce qui concerne la répartition des gardes.

1.3.1 Nature des interventions

Accidents mortels	14
Accidents (hors mortels)	2
Agressions	5
Aide et protection de la jeunesse	39
Aide sociale	13
Annonce de mauvaises nouvelles	3
Assuétude	3
Car-Jacking	1
Différends familiaux (Hors coups)	32
Différends entre voisins	2
Enquêtes sociales	4
Fugues	1
Gardes d'enfant	10
Harcèlements/menaces	11
Incendie	3

Maladie mentale	3
Meurtre	1
Mœurs	10
Séparation/Divorce	23
Soutien face à un décès	7
Tentative de suicide/Suicide	19
Violences intrafamiliales	33
Vol avec violence	8
Vol dans habitation	11
Total	258

1.3.2. Données relatives aux victimes

Sexe

Hommes	58
Femmes	200
Total	258

Age

Moins de 18 ans	24
Entre 18 et 30 ans	54
Entre 30 et 50 ans	108
Entre 50 et 65 ans	50
Plus de 65 ans	22
Total	258

1.3.3 Répartition des dossiers par commune

Gembloux	145
La Bruyère	27
Eghezée	65
Autre commune	21
Total	258

1.3.4. Origine de la demande

Dossiers orientés par un policier de la zone pour une prise en charge

Intervention	141
SLR	10
Proximité	19
Accueil	43

Demande autre

Victime ou ses proches	36
Autre service social	3
Autre zone de police	6
Total	258

1.3.5 Nombre d'entretien par victime

1 intervention	127
Entre 2 et 5 entretiens	109
Plus de 5 entretiens	22
Total	258

1.3.6. Mission d'information des fonctionnaires de police

- Participation à l'aménagement du mémento en matière d'assistance aux victimes ;
- Réalisation et organisation d'une sensibilisation sur les violences conjugales à l'attention des fonctionnaires de police. Bonne évaluation. Le personnel sensibilisé s'est montré attentif, respectueux et à l'écoute;
- Formation de tout le personnel en matière de dernier hommage et d'annonce de mauvaise nouvelle en collaboration avec la ZP des Arches.

1.3.7. Type d'intervention et d'orientation

Les missions du service d'assistance policière aux victimes sont principalement l'accueil, l'écoute, la première assistance et l'information. La mission de relai est également très importante.

Le service d'assistance policière aux victimes étant un service de première ligne, excluant un travail de type thérapeutique, seulement 8,6% des victimes bénéficieront d'un suivi de plus longue durée.

En ce qui concerne la durée de l'intervention, 49,2% des victimes consultent le service une seule fois tandis que 42,2% d'entre elles auront besoin de plusieurs entretiens afin de régler leur situation au mieux.

La différence de durée d'intervention reste minime entre les situations à rencontre unique et les autres. Cela s'explique par l'organisation du travail qui confère suffisamment de temps pour répondre à la demande des personnes. Malgré tout, elles sont orientées vers les services spécialisés en fonction de leur situation, demande et attentes.

Sans exhaustivité, ces partenaires sont :

- Le service d'accueil des victimes du parquet ;
- Le service d'aide aux victimes de la région wallonne ;
- Le service d'aide à la jeunesse ;
- Le service de protection judiciaire ;
- Le service de santé mentale de Gembloux ;
- Les centres PMS ;
- Les « Maisons d'accueil pour femmes en difficulté » ;
- Les « Maisons d'accueil pour hommes en difficulté » ;

- Les « Maisons d'accueil pour familles en difficulté » ;
- L'Espace papillon spécialisé dans le deuil chez les enfants ;
- Les CPAS ;
- Les services de pompes funèbres ;
- Les centres de plannings familiaux ;
- Service « un pass dans l'impasse » spécialisé dans la problématique du suicide, etc.

1.3.8. Analyse du rapport d'activité

Nature des interventions

Les dossiers les plus souvent traités par le service d'assistance policière aux victimes sont:

- Aide et protection de la jeunesse : 15,1%
- Violences intrafamiliales : 12,8%
- Différends familiaux (hors coups) : 12,4%
- Séparations, divorces: 8,9%
- Tentatives de suicide/suicides : 7,3%

Nous pouvons constater que les situations liées à l'aide et à la protection de la jeunesse sont celles le plus souvent traitées. Cette catégorie comprend les dossiers de mineurs en danger, indiscipline, fugues, etc.

Les dossiers de violences intrafamiliales restent fréquents et leurs conséquences sont lourdes, raison pour laquelle il est important de sensibiliser les fonctionnaires de police en cette matière.

Dans cette analyse, nous distinguons « différend familial » et « violence intrafamiliale ». Cette nuance est apportée lorsqu'il y a une dominance d'un partenaire sur l'autre. Lorsque la relation est inégalitaire et que ces violences ont lieu depuis un certain temps, nous parlerons alors de violences intrafamiliales.

Cette année, nous pouvons constater qu'il y a nombre relativement important de dossiers relatifs à la séparation dans un couple. Par cette appellation, on entend les situations relatives aux personnes qui souhaitent un soutien, une écoute, des informations, des conseils dans les démarches à effectuer suite à une séparation.

Données relatives aux victimes

Nous pouvons observer que les interventions du service d'assistance policière aux victimes concernent une majorité de femmes, 77,5% contre 22,5% d'hommes. Une partie importante des situations traitées sont liées à des victimes âgées entre 18 et 30 ans. Il est également interpellant de constater que 9,3% des victimes sont de jeunes mineurs, souvent adolescents.

Nous constatons également que la plupart des victimes résident à Gembloux, 56,2 % d'entre elles contre 25,2% à Eghezée. Cette observation s'explique par la répartition des habitants sur la zone de police.

A propos des interventions au bénéfice de personnes habitant hors de la zone de police, elles s'expliquent par le fait qu'elles ont été victimes de faits qui ont eu lieu sur notre zone ou qu'elles sont venues déposer plainte dans notre zone.

Origine de la demande

Le service Intervention est le premier « fournisseur » d'interventions du SAV (54%) parce qu'ils interviennent en situation. Nous pouvons également constater que le service est sollicité directement par certaines victimes dans 13,9% des cas.

Il semble pertinent de signaler que le service fût « rappelé » 12 fois en dehors des heures de service pour les raisons suivantes: 3 annonces de mauvaises nouvelles, 4 accidents mortels, un vol avec violence, un décès impliquant différentes démarches à effectuer en urgence, une situation de violence intra familiale, le placement d'un enfant ordonné par le juge de la jeunesse et un suicide.

En ce qui concerne les interventions sollicitées par les autres Zone de Police, il est à constater que le service a été interpellé à deux reprises par la Zone de Police « Entre Sambre et Meuse » (dont un rappel en dehors des heures) ainsi qu'à deux reprises par la Zone de Police des « Arches ».

Etant donné qu'il n'y a pas d'accord convenu entre les Zones de Police, nous nous organisons entre assistantes sociales des différents services d'assistance policière aux victimes de l'arrondissement judiciaire de Namur (sauf avec la Zone de Police de Namur étant donné que ce sont des assistantes de police qui y travaillent).

Cette organisation n'a encore jamais posé de problème.

Nous rappelons toutefois que nous avons un accord de collaboration avec le SAV de la zone de police des Arches.

1.3.9. Divers :

- Le 29 février 2012: participation au Conseil d'arrondissement pour une politique en faveur des victimes ;
- Les 2, 9 et 19 octobre 2012: formation « personne de confiance » organisée par le SPMT et dispensée à Liège ;
- Le 17 octobre 2012: Colloque sur les risques importants des violences conjugales au moment de la grossesse ;
- Les 22 et 23 novembre 2012: Formation sur le débriefing après une intervention policière. Formation organisée par l'académie de police de Namur ;

- Participation au groupe de travail des assistantes sociales des Zones de Police de l'arrondissement judiciaire de Namur, dans le cadre de la nouvelle circulaire sur le dernier hommage et le traitement correct et respectueux du défunt suite à une intervention des autorités judiciaires ;
- Préparation, organisation et dispense d'une sensibilisation des fonctionnaires de police en matière de violences intrafamiliales ;
- Participation à des réunions de coordination avec les différents services d'aide aux victimes de l'arrondissement de Namur ;
- Envoi d'un courrier type proposant notre assistance après chaque vol commis dans la Zone ;
- Vérification de l'effectivité des revisites par les fonctionnaires de police dans les situations de violence conjugale ;
- **Notre assistante sociale a initié une démarche intéressante et proactive auprès des « seigneuries » de la zone de police afin préparer le travail opérationnel dans l'hypothèse de la disparition d'un résident.**

1.3.10. Perspectives pour 2014

- Poursuivre la bonne gestion des dossiers individuels ;
- Poursuivre les contacts épistolaires avec les victimes de vol dans habitation ;
- Veiller à l'effectivité des revisites dans les dossiers de violence conjugale ;
- Suivre des formations sur diverses problématiques pertinentes pour le SAV ;
- Veiller à la mise à jour du guide d'intervention en fonction des modifications à apporter
- Organiser l'évaluation du service avec le chef de corps.

2. La direction opérationnelle

Gestion négociée de l'espace public/ Police administrative

La réserve hypothéquée

Chaque zone de police doit réserver une certaine capacité au bénéfice de missions à caractère fédéral. Pour notre zone, il s'agit de 1915 heures/an.

Dans ce cadre, nous avons fourni des prestations à raison de 835 heures soit 113 heures de plus qu'en 2012. Il s'agit principalement d'apporter un renfort dans l'encadrement de manifestations à Bruxelles.

Prioritairement, les deux membres CIK de la police fédérale mis à notre disposition sont désignés pour ces missions. On notera qu'ils viennent d'être remplacés en janvier 2014 par deux jeunes inspecteurs.

Services d'ordre au sein de la zone de police

Nous avons enregistré 477 événements publics en 2013 (481 en 2013). Nous procédons systématiquement à une analyse de ces événements afin d'examiner la nécessité d'un encadrement policier.

Nous avons été présents lors de 99 événements (116 en 2013). A ceux-ci, il convient d'ajouter des manifestations de plus grande ampleur qui ont demandé plus de mille heures de prestation:

- les fêtes de Leuze et d'Eghezée ;
- la braderie de Gembloux ;
- les jeux intervillages ;
- les manifestations estudiantines à Gembloux.

Nous précisons que nous avons bénéficié d'un appui des CIK (police fédérale) lors de ces manifestations qui n'ont pas donné lieu à des incidents majeurs.

Dans le cadre des grèves nationales, nous avons aussi presté environ 204 heures. Enfin, les visites de « VIP » sur la zone de police ont donné lieu à 98 heures de prestation.

Comme chaque année, afin de rationaliser nos ressources, nous organisons prioritairement les contrôles routiers du week-end simultanément à certains événements afin de disposer d'une réserve opérationnelle.

Opération sacoché (sécurisation des facteurs) : Aucune demande en 2013.

Sécurisation des fourgons : Environ 120 heures consacrées à cette mission comme en 2012.

Cavalerie : Nous avons bénéficié, avec grand intérêt, d'un appui de la cavalerie durant dix jours, soit une centaine d'heures.

Protocole : Nous sommes reconnaissants au service « Protocole » de la police fédérale pour l'appui apporté lors de l'organisation des funérailles de notre collaborateur, l'INPP Jean-Luc Robin.

Constats d'adultère : Deux constats (8 heures de prestation)

Les arrestations administratives :

Nombre : 42 (49 en 2012).

On précisera que parmi celles-ci, treize arrestations concernent des étrangers en situation irrégulière.

Dix autres arrestations administratives concernent des étrangers interpellés préalablement pour des faits judiciaires et, relaxés par le parquet, ils ont fait l'objet d'un contrôle administratif auprès de l'office des étrangers

Gens du voyage :

Deux camps installés aux Isnes ont été dégagés, ce qui a demandé que nous assistions l'huissier commis à cette fin.

Les missions judiciaires

Le centre Mena

Nous avons presté 190 heures dont 25 heures de week-end pour gérer des dossiers de fugue et de coups volontaires au centre Mena.

Quatre pensionnaires ont été mis à la disposition du juge de la jeunesse suite à des faits de coups volontaires. Aucune disparition inquiétante n'a été signalée

Une réunion d'évaluation doit avoir lieu en présence du directeur du centre et du parquet de la jeunesse de Namur. Elle sera sans doute programmée en 2014.

Auditions vidéos-filmées

Vingt auditions ont eu lieu dont une pour un service extérieur (environ 350 heures de prestation- 18 auditions en 2012.)

Les arrestations judiciaires

- Majeurs : 131 (149 en 2012 et 157 en 2011)
- Mineurs : 6 (8 en 2012 et 28 en 2011)

- Mises à disposition : 14 (21 en 2012 et 27 en 2011)
- Mandats d'arrêt (MA): 20 (26 en 2012 et 23 en 2011)
 - o 6 MA pour trafic de stupéfiants (2 en 2012) ;
 - o 2 MA ont été délivrés pour des vols avec violences (09 en 2012) ;
 - o 4 MA ont été délivrés pour des vols qualifiés dans habitations (04 en 2012) ;
 - o 2 MA ont été délivrés pour des faits de vols qualifiés dans véhicules
 - o 6 MA ont été délivrés pour des faits de violences (3 en 2012).

NB : 179 personnes ont été enregistrées dans le livre d'écrou (210 en 2012). Ce livre est contrôlé et vérifié par un Officier de police administrative.

Il est évident que la mise en application de la loi Salduz a des conséquences sur les décisions des magistrats en ce qui concerne les arrestations. La procédure de « comparution rapide » est de plus en plus privilégiée et les suspects sont souvent relaxés afin de faire l'objet d'une audition ultérieure (Salduz 3 dans le jargon policier).

Divers :

- 23 dossiers Ecofin ont été traités (21 en 2012) ;
- 4 personnes ont fait l'objet d'une mise en observation ;
- 2 vols à main armée ont été commis dans des commerces gembloutois ;
- Nous avons participé au démantèlement de deux bandes de voleurs dans habitations sur la base d'enquêtes gérées par la police judiciaire fédérale ;
- 5 contrôles ont été réalisés avec les services d'inspection sociale. Ils se sont avérés positifs (3 contrôles en 2012). **Nous voulons souligner la parfaite collaboration qui a été mise en place avec l'Auditorat du travail à ce sujet ;**
- Le centre de transit situé à Gembloux a fermé ses portes en juin 2013. Il n'a jamais donné lieu à des problèmes particuliers ;

Le directeur des opérations a participé à dix réunions RIR/DOS (cf. Partie I) réunissant les autres zones de police de l'arrondissement et la PJJ, sous la direction d'un magistrat. Une quarantaine d'heures ont été prestées au total.

Il a aussi assisté à 11 réunions thématiques (CRA) sous la présidence du procureur du Roi réparties selon les matières :

- 3 pour des sujets généraux ;
- 2 en matière de stupéfiants ;
- 2 en matière de traite des êtres humains (TEH) ;
- 2 en matière de « disparitions » ;
- 1 en matière Ecofin ;
- 1 en matière « jeunesse/mœurs ».

Environ 45 heures ont été consacrées à ces réunions.

3. Le service circulation

Ce service réalise des contrôles routiers mais il réalise beaucoup d'autres missions : avis à propos d'aménagements routiers, avis à propos de manifestations sur la voie publique, encadrement de manifestations, etc.

Précisons la nature de ces autres services :

- **Service de proximité aux entrées et sorties des écoles**

Entrée et sortie des écoles chaque jour scolaire, soit environ 180 jours.

Le matin: 1 policier pendant 45 minutes = 135 heures

L'après-midi: 1 policier pendant 45 minutes = 135 heures

Soit un total de 270 heures.

- **Service du marché**

Un agent de police a été mobilisé chaque vendredi matin à Gembloux.

- **Encadrement de manifestations de faible ampleur**

Le service circulation a encadré 50 manifestations (festivités, cortèges, enterrements, réunions, protocoles...).

- **Courses cyclistes**

09 courses cyclistes (tableau récapitulatif en annexe 1)

- **Contrôles vitesse > radars répressifs**

Nombre de contrôles: 560 contrôles.

Nombre d'heures prestées: 1.034 h.

- **Contrôles vitesse à l'aide du radar préventif**

Nombre de contrôles: 151

- **Analyseur de trafic**

Depuis le dernier trimestre 2013, l'analyseur de trafic a été utilisé à 06 occasions (1 x GEMBLoux ; 5 x EGHEZEE ; une semaine complète à chaque occurrence); sa mise en place a démontré qu'il n'y avait pas toujours des problèmes de vitesse aux

endroits dénoncés par les citoyens. **L'acquisition de cet appareil confirme notre volonté de nous impliquer notablement en matière de sécurité routière, en utilisant au mieux nos ressources sur la base d'analyses plus objectives.**

- **Contrôles d'alcoolémie**

Nombre de véhicules contrôlés: 2119

Nombre total d'ETT-ETM (tests de l haleine): 501

Nombre d'ETT Safe ('S') n'ayant pas donné lieu à un P.V.: 371

Nombre d'ETT alerte: 14

Nombre d'ETT positif: 116 (dont 50 retraits immédiats du PC)

- **EPO roulage (suites d'enquête sollicitées auprès d'autres zones de police (accidents-P.V. roulage ou PVA) : 54 dossiers**

- **Analyse des P.V. accident de roulages (initiaux et subséquents)**

Le service a analysé 178 dossiers. Ce chiffre est en hausse par rapport à 2012 du fait que, depuis le dernier trimestre, les AccR entraînant uniquement des dégâts matériels (DM) font systématiquement l'objet d'un PVS, au lieu du simple constat amiable européen.

Le nombre de tués sur nos routes a fortement chuté. Limité à la commune de GEMBLoux, on y a déploré deux 2 décès. Le nombre de blessés a diminué de 10% par rapport à l'année précédente. En outre, il s'agit du deuxième taux le plus bas depuis 2003.

Nous ne pouvons toutefois mettre en évidence une corrélation forte entre le nombre de blessés sur nos routes (variable dépendante) et nos actions (variables indépendantes).

- **Gestion des véhicules saisis**

Le service a géré 62 dossiers de saisie pour défaut d'assurance dont 21 avec remise de véhicule(s) au Receveur des Domaines. Par rapport à l'année passée (44), on constate une nette augmentation dans ce domaine.

- **Divers:**

- Encadrement de balades vélos organisées par différentes écoles des trois communes ;

- Participation à la semaine de la mobilité à Eghezée et plus particulièrement à la sécurisation des abords des écoles primaire de Leuze à l'occasion des diverses initiatives tenues;
- Collaboration avec la commune de Gembloux et le GRACQ en vue d'améliorer l'intégration des deux roues dans le flux routier (Cycle Wallonie) ;
- En collaboration avec la Fedemot, participation à une journée «cyclo» au lycée Yannick Leroy d'Eghezée ayant pour but une sensibilisation aux risques de la pratique des deux roues motorisés ;
- Durant le deuxième semestre 2013, une formation au port de la ceinture de sécurité a été dispensée dans les classes de 3^{ième} primaire des écoles des communes d'EGHEZEE et de LA BRUYERE. Cette démarche sera également menée dans les écoles gembloutoises pendant le premier semestre 2014. Il s'agit de sensibiliser les plus jeunes à la nécessité de porter la ceinture de sécurité et, avec leur aide, de sensibiliser leurs parents.

4. Le service intervention

Ce service réalise les interventions urgentes et les interventions nécessitant un déplacement sur le lieu de réquisition.

Polyvalent, il participe notablement à la mise en œuvre du plan zonal de sécurité. Il est chargé de missions de sécurisation et il offre un appui aux différents services de la zone. Tout particulièrement, il est mobilisé pour répondre aux demandes de renforts au profit d'autres zones.

Surveillance et sécurisation :

- Maisons des vacanciers : 366 demandes - 4588 passages effectués ;
- Besoins de sécurité : 58 demandes - 1237 passages effectués
(Il s'agit généralement de répondre à des plaintes relatives à des rassemblements intempestifs)
- Patrouilles pédestres : 59 hrs
- Patrouilles VTT : 37 hrs

Participation aux services d'ordre :

- Nombre d'heures prestées en interne : 518 heures
- Nombre d'heures prestées en externe : 486,40 heures
Soit un total de 1004,40 heures

Participation aux contrôles routiers :

- Nombre d'heures prestées : total de 285 heures
- Heures de week-end : 150 heures

Sécurisation des magasins :

- 11 services (2 hommes par service de 13 h 00 à 21 h 00) soit 176 heures.

Patrouilles de surveillance :

Dans le cadre de la problématique des vols qualifiés dans habitations, des patrouilles de surveillance en véhicule banalisé ont été réalisées.

Au total, 29 permanences mobiles (dénommées PM 401) ont été effectuées (2 hommes par service de 22 h 00 à 06 h 00) soit 464 heures.

Formations :

- 20 collaborateurs ont participé à deux journées complètes de recyclage Hycap (réserve hypothéquée, voir supra), de mars à juin 2013 ;
- Formation moniteur « maîtrise de la violence avec arme à feu » - un inspecteur a suivi cette formation de Février à Mai 2013 ;

- Tout le personnel de l'intervention a suivi des journées de formation en TTI (technique d'intervention) et une formation interne relative à « l'annonce de mauvaise nouvelle et au dernier hommage » ;
- Certains collaborateurs ont suivi une formation SEDEE (explosifs), Crimis (traces et indices), NBC (urgence nucléaire, bactériologique et chimique) , faux monnayage, test salivaire en matière de drogue(théorie) et recyclage maîtrise de la violence.

Collaborations

Le service intervention a collaboré avec le SLR (service d'enquête) lors de certaines opérations (lois sociales, trafics,...), avec le service roulage lors des opérations TACO (contrôles des camions), FIPA (actions policières intégrées) et des contrôles routiers planifiés.

5. Contrôle Interne/ R&D

5.1. Le contrôle Interne

En 2013, 25 plaintes ou dossiers ont été adressés au service Contrôle Interne, que ce soit par courrier, par mail, par téléphone ou via l'accueil au planton.

Ces plaintes ou dossiers peuvent être catégorisés de la sorte :

- 1 PV initial de menaces adressées à un policier de notre zone de police ;
- 1 PV initial de dégradations mettant en cause des policiers de la zone ;
- 1 PV subséquent rédigé à la demande du Parquet dans le cadre d'un accident de roulage impliquant un policier d'une autre zone de police ;
- 1 courrier adressé au Procureur du Roi, l'informant du comportement inadéquat d'un policier d'une autre zone de police ;
- 1 plainte relative au comportement de policiers d'une autre unité ;
- 1 rapport d'intervention rédigé suite à des blessures encourues par un policier ;
- 2 courriers de plainte au Comité P contre l'inaction des agents de quartier territorialement compétents, à l'égard de problématiques diverses et variées ;
- 2 courriers de plainte au Comité P concernant le comportement de policiers en intervention ;
- 1 courrier de plainte au Comité P relative à des dégradations commises sur un objet saisi judiciairement et déposé au greffe du tribunal correctionnel ;
- 1 courrier de plainte au Comité P concernant le comportement de policiers intervenus à l'égard d'un individu qui s'était rebellé ;
- 1 courrier de plainte au Comité P relatif à des devoirs judiciaires réalisés de manière non conforme à la réglementation en vigueur ;
- 1 courrier de plainte d'un chef de corps d'une autre zone de police à propos de lacunes rencontrées dans le cadre de suites d'enquête ;
- 3 courriers de contestation d'infractions de roulage, mettant en cause le comportement de policiers ;
- 1 courrier de plainte à propos des suites d'enquête dans le cadre d'une disparition ;
- 1 courrier de doléances d'un citoyen suite à des problèmes de stationnement à proximité de son domicile ;
- 1 courrier de plainte à propos des suites d'enquête dans le cadre d'un dossier de faux en écritures privées ;
- 1 courrier de plainte relative au comportement d'un policier ;
- 1 mail de plainte dans le cadre d'un conflit de voisinage et de reproches adressés à l'agent de quartier compétent ;

- 1 mail de plainte relative à des manquements dans le cadre d'une enquête ;
- 2 appels téléphoniques de plainte concernant la manière d'intervenir de la part de policiers.

La gestion et le traitement de l'ensemble de ces 25 dossiers ont, dans certains cas, donné lieu à l'ouverture d'une procédure administrative. Voici ce que nous pouvons indiquer pour l'année 2013 :

- rédaction de deux notes de fonctionnement ;
- aucune procédure disciplinaire au sens strict n'a été initiée cette année à l'encontre de membres du personnel de la zone de police ;
- au mois de décembre, un dossier disciplinaire initié en 2012 a connu un terme définitif au niveau du Conseil d'Etat ; ce dossier avait été défendu auprès du Conseil de Discipline en février 2013.

Le rapport annuel 2013 relatif aux plaintes et dossiers traités par le service Contrôle Interne a été envoyé au Comité P et à l'AIG et ce, via l'application informatique KLFP.

5.2. Service Gestion et Développement

Durant l'année 2013, l'officier en charge de la Gestion et du Développement a participé :

- aux réunions de préparation du plan zonal de sécurité 2014-2017 ;
- aux réunions de la plateforme de concertation de recherche zonale, ainsi qu'à la rédaction des PV de ces réunions ;
- aux réunions du groupe de travail « Bien-être » au sein de la zone de police ;
- à différentes réunions opérationnelles au sein de l'arrondissement judiciaire de Namur (réunion des chefs de corps ; réunions OP, RIR/DOS ; ...)
- à une réunion au sein de l'arrondissement judiciaire de Namur concernant l'évaluation de la mise en œuvre de la Loi Salduz et de ses modifications récentes ;
- à une réunion de présentation des nouvelles possibilités du réseau ASTRID ;
- à une formation interne relative au test de dépistage des « drogues au volant » ;
- à une formation interne sur l'assistance aux victimes et l'annonce de la mauvaise nouvelle ;
- à une formation interne relative à la loi sur les jeux de hasard ;
- à une formation interne sur les compétences de la Région wallonne en matière de sanctions administratives ;

- à trois journées de formation sur les aptitudes pédagogiques de base, dans le cadre des cours qu'il donne à l'École des Officiers à Bruxelles et à l'Académie de police de Namur ;
- à un colloque relatif aux violences policières et aux actes de violence à l'égard des policiers, le 11/03/2013 à Bruxelles ;
- à deux colloques relatifs à la procédure disciplinaire et à l'analyse des arrêts récents du Conseil d'Etat, les 15/05 et 19/11/2013 ;
- à un colloque sur l'optimisation de la police fédérale, le 20/09/2013 à Namur ;
- à un colloque sur la nouvelle législation relative aux sanctions administratives communales, le 11/10/2013 à Namur ;
- à un colloque sur l'évaluation de la Loi Salduz et sur ses récentes modifications, le 14/11/2013 à Bruxelles ;
- à une présentation des activités opérationnelles de la société FLUXIS sur notre territoire, le 27/11/2013 à Namur ;
- à une formation à DSEF sur les lois « anti-racisme » et « anti-discrimination », le 10/12/2013 à Bruxelles.

L'officier en charge de la Gestion et du Développement a aussi procédé aux devoirs suivants :

- rédaction du Plan Zonal de Sécurité 2014-2017, approuvé par les ministres de l'Intérieur et de la Justice en date du 18 décembre 2013 ;
- réponses au questionnaire morphologique 2012 de la Direction des Relations avec la police locale de la Police fédérale ;
- réponses à un questionnaire de la CPPL portant sur les coûts relatifs à l'implémentation des procédures « Salduz » ;
- réalisation de 39 enquêtes de moralité concernant des candidats policiers ;
- rédaction de 40 PV des Comités de Direction ;
- participation à différentes réunions administratives (comités de concertation de base, conseils zonaux de sécurité, ...).

Précisons encore que notre collaborateur participe aux services de garde OPA, ce qui l'amène à réaliser et à prendre part à des missions de police administrative (et de police judiciaire), dont notamment la participation à de nombreuses réunions de préparation, de coordination et de débriefing avec les autorités administratives et les partenaires concernés (e.a. : réunions « Plan d'Urgence et d'Intervention » ; diverses festivités estudiantines des Facultés agronomiques (baptême des « bleus », 6 heures « brouette », stand « Agro » à la braderie, ...) ; Jeux Intervillages à Meux ; week-ends de braderie à Eghezée et Gembloux ; soirées dansantes de grande ampleur à Leuze, ...).

Il a également rédigé l'ordre d'opération et assuré le service d'ordre des courses cyclistes suivantes : Tour de la Province de Liège le 16/07/2013 ; Tour de la Région Wallonne (TRW) le 23/07/2013 ; Tour de la Province de Namur le 01/08/2013. Par ailleurs, il a participé aux services d'ordre des soirées à Leuze les 06 et 07/09/2013.

Enfin, notre collaborateur a participé aux différentes épreuves de sélection pour l'admission à la formation de commissaire divisionnaire, devant mener à l'obtention du Brevet de Direction. S'étant classé en ordre utile au concours, il suivra ladite formation du 6 janvier au 10 juin 2014.

6. Le service DPL

6.1. La GRH

6.1.1. Les mouvements du personnel

A. Etat du personnel.

A la fin de l'année 2012, le personnel opérationnel comptait 79 policiers et le personnel calog 14,5 équivalents temps plein(ETP). A la fin de l'année 2013, le personnel opérationnel comptait 73 policiers et le personnel calog 14,5 ETP.

En matière de détachement, à la fin de l'année 2012, nous recevions 4 détachés de la police fédérale pour compenser nos 3 policiers détachés au CIC. Nous noterons que 2 inspecteurs ont suivi une formation d'inspecteur principal, commencée le 01/10/12. A la fin de l'année 2013, nous accueillons 3 détachés de la police fédérale remplaçant les 3 détachés au CIC, 2 détachés en compensation de 2 membres du personnel en interruption de carrière à temps plein, 3 CIK et 1 détaché arrivé le 23/12 pour compenser le départ d'un détaché au 01/01/2014.

Bref, le lecteur aura sans doute quelques difficultés à suivre, mais nous aussi... Nous pensons qu'une révision du statut doit porter sur les conditions créant de telles difficultés, comme l'illustrent aussi les éléments suivants :

- 3 INP (inspecteurs) sont en interruption de carrière à temps plein (1 depuis octobre 2012, 1 pour trois mois à partir du 01/11/2013, 1 pour 14 mois à partir du 24/11/2013) ;
- 1 calog de niveau B est en prestations réduites pour raisons médicales depuis le 01/01/2013 ;
- 2 calog de niveau C sont en congé parental 1/5° (1 de janvier à octobre 2013 et l'autre depuis septembre 2013) ;
- Le cadre organique du personnel a été modifié par une décision du conseil de police du 21/11/13 portant le cadre des INP de 56 à 57 et le cadre des agents de 2 à 1 ;
- Le nombre de jours de congés de maternité et maladies liées à la grossesse (y compris les mi-temps médicaux) s'élève à 0 jours pour 2013 (414 jours en 2012).

B. Cycles de mobilité (demandes de mutation)

(INP= inspecteur)

Mobilité 201301 :

- Demande : 3 ;
- Départ : 1 (au 01/01/2014) ;
- Places ouvertes par notre zone : 2 INP pour proximité à Gembloux et à Eghezée.

Mobilité 201302 :

- Demandes : 1 INP ;
- Départs : néant ;
- Places ouvertes par notre zone : 2 INP inter + 1 INP proxi Eghezée.

Mobilité 201303 :

- Demande : néant;
- Départ : néant;
- Places ouvertes par notre zone : néant.

Mobilité 201304 :

- Demande : 1;
- Départ : néant ;
- Place ouverte par notre zone : 1 INP pour le poste proximité d'Eghezée (relance).

Mobilité 201305 : (en cours)

- Demandes : en cours ;
- Départs : en cours ;
- Places ouvertes par notre zone : 1 INP inter + 2 INP proxi Gembloux + 1 INPP inter (en cours).

6.1.2. Projets en matière de GRH

A. Diversité.



La directrice du service DPL, est membre active (depuis juin 2008) du « Réseau personnes ressources diversité » (CPRD). Ce réseau regroupe des personnes ressources diversité, hommes, femmes, policier ou personnel civil de la police locale et fédérale, de toutes fonctions, de tous grades et niveaux. Le réseau se réunit environ

5 fois par an pour échanger des expériences, pour apprendre l'un de l'autre, recueillir des informations pratiques autour de la gestion de la diversité, mais aussi pour mettre en place des projets concrets.

Au cours de l'année 2013, différents projets ont été réalisés :

- Le respect au travail. Présentation transmise à la personne de confiance de la zone ;
- Le management intergénérationnel : sensibilisation ;
- Le handicap : journée « handicap welcom » à la police fédérale ;
- Réalisation d'une brochure d'accueil de personnes sourdes ou malentendantes ;
- Sensibilisation à la cyber-haine et au cyber-harcèlement. Réalisation de clips vidéo en collaboration avec une école d'audiovisuel de Bruxelles. Ces vidéos sont sur Youtube. Une conférence de presse de présentation a eu lieu en présence de Madame la Ministre Milquet. 2 vidéos sont sur le site web de notre zone ;
- Enquête de la KUL sur la diversité au sein de la police fédérale ;
- Groupe de travail sur la diversité sous l'angle OPS/Calog ;
- Bonne pratique de la quinzaine de la diversité à la ZP Pol Bruno ;
- Présentation sur l'histoire de l'immigration ;
- Promotion de l'égalité hommes/ femmes (circulaire GPI 74). Une réflexion est menée au sein de notre zone avec le chef de corps en ce qui concerne son application ;
- Discriminations : la circulaire Col 13/2013 prévoit notamment que l'on désigne un policier de référence en la matière dans chaque zone de police. Une personne a été désignée au sein de la zone et sera particulièrement sensibilisée en matière d'accueil « LGBT ». Une information est réalisée sur notre site web ;
- Participation de la direction de DPL, en tant qu'animatrice d'ateliers au séminaire de la diversité à la ZP Gaumes, en collaboration avec le Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme, le service DSID de la police fédérale, l'ASBL Rainbow Cops, Rain'Gaum et le Centre d'action laïque du Luxembourg.

Un feuillet d'information sur les lois anti-discrimination pour les membres du personnel de terrain a été réalisé. Il est en cours d'amélioration. En 2014, un projet sera mené au sein de notre zone, en collaboration avec le Centre pour l'égalité des chances.

B. Bien être au travail.

Le guide d'accueil a été entièrement remanié, grâce à l'appui d'une stagiaire en secrétariat. Il apporte toutes informations utiles pour les nouveaux membres du

personnel, les stagiaires et les détachés. Ce nouveau guide d'accueil est plus complet, plus dynamique et moderne.

La brochure « Des services pour chacun » est toujours distribuées aux nouveaux membres du personnel, stagiaires et détachés avec le guide d'accueil.

En matière de surveillance santé des travailleurs, nous travaillons avec la société ARISTA depuis le 01/01/2013, à notre grande satisfaction. Les relations avec le médecin du travail sont très constructives et l'utilisation du car médical nous permet de limiter les déplacements. L'organisation du service Arista donne satisfaction.

6.1.3. Les prestations du personnel

A. Heures supplémentaires.

Nous poursuivons notre politique de récupération des heures supplémentaires, ce qui participe notablement à l'équilibre du budget de la zone.

<u>Périodes</u>	<u>Mois</u>	<u>TOTAL</u>
1ère période	janvier + février 2013	52
2ème période	mars + avril 2013	102
3ème période	mai + juin 2013	47
4ème période	juillet + août 2013	61
5ème période	septembre + octobre 2013	27
6ème période	novembre + décembre 2013	58
TOTAL		<u>347</u>

Remarques : Le total d'heures supplémentaires pour l'année 2012 s'élevait à 470 heures. Il est à noter également que la plus grosse partie des heures supplémentaires est prestée par les inspecteurs qui sont détachés au CIC et par le gestionnaire fonctionnel.

B. Heures de Week-end et nombre de PM par personne.

(PM= permanences mobiles ou services d'intervention)

Heures prestées en PM : 33.894,30

Heures prestées en PM le WE : 11.074,55

Heures prestées le WE pour d'autres prestations que les PM: 2.482,10

NB : Suite à la modification du programme « Galop », il n'est plus possible d'avoir le détail des prestations de nos détachés CIC.

C. Entraînements TIR.

En 2013, le nombre de jours d'entraînement de tir s'élève à 34 (319 heures). Il était de 20 en 2012. Une remise à niveau générale a été réalisée en conformité aux obligations réglementaires en matière de « techniques d'intervention », d'entraînements de tir et de gestion maîtrisée de la force.

6.1.4. Les incapacités

A. Jours de maladie.

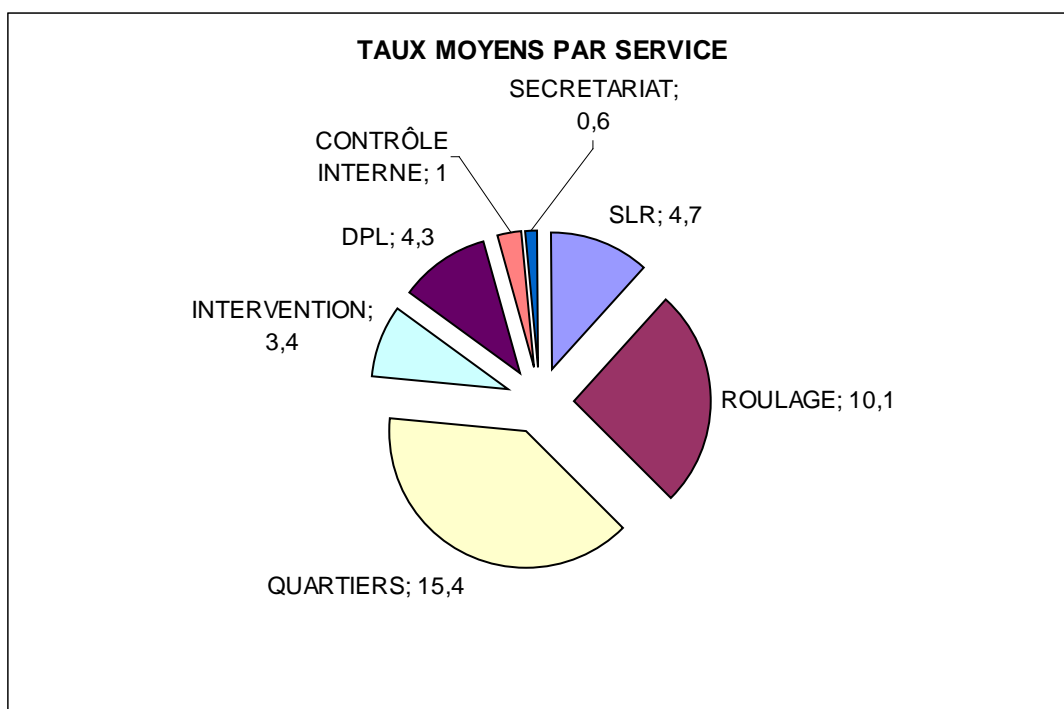
Le nombre de jours de maladie en 2013 s'élève à 1970 jours. Le total des jours de maladie en 2012 s'élevait à 1614 jours.

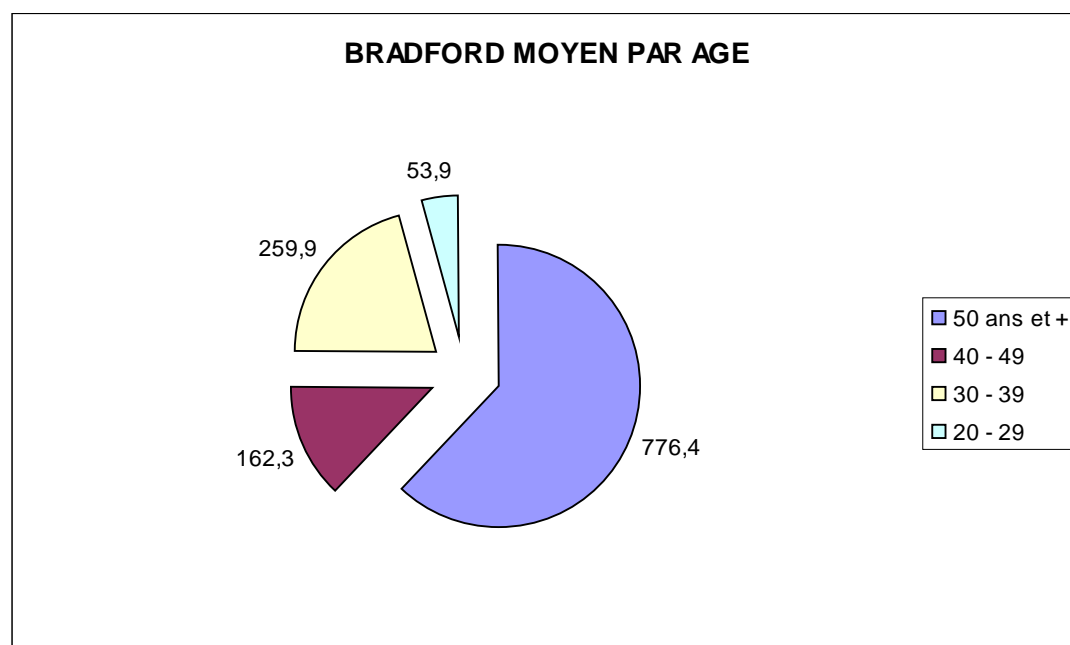
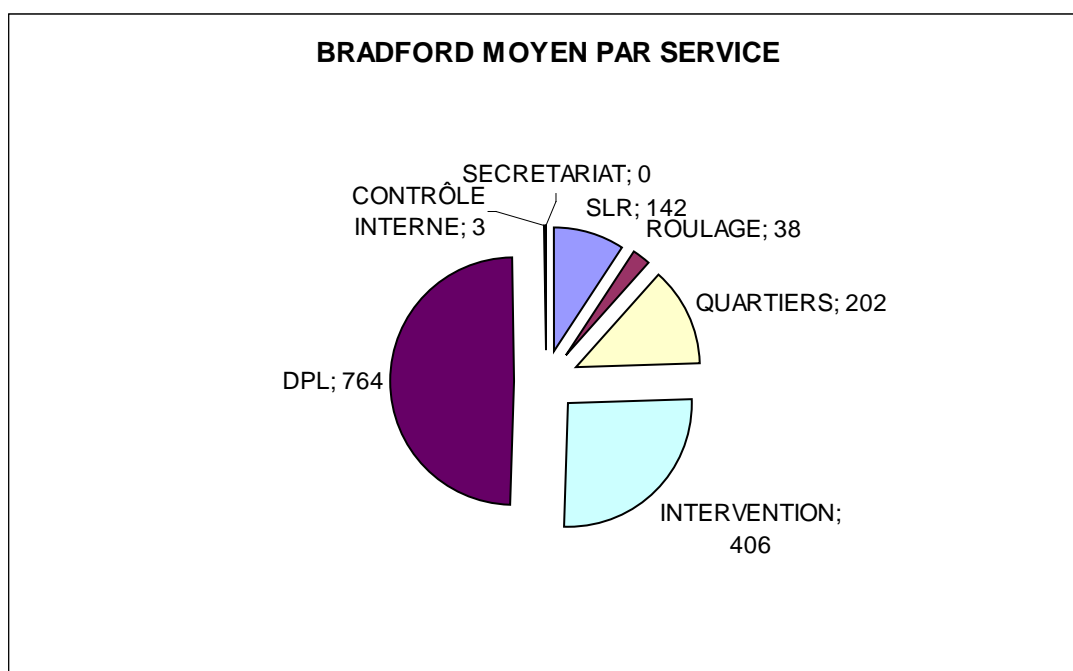
Moyennes :

- Périodes ; 1,8
- Taux : 7,8
- Bradford : 300

Remarques :

- Le Bradford exprime un « facteur de dérangeabilité ». Il est calculé en fonction des périodes d'incapacité et du nombre de jours de celles-ci.
- 68 membres comptent moins de 10 jrs d'incapacité et 27 d'entre eux ne comptent aucun jour d'absence pour maladie.
- 17 membres comptent plus de 30 jrs d'incapacité et, parmi eux, 5 sont en situation exceptionnelle (fin de carrière en attente de pension).
- Si l'on ne tient pas compte de ces cas exceptionnels, le taux global d'absentéisme retombe à 3,4 %.





Remarque : Les absences de très longues durées se retrouvent sans surprise dans la catégorie des 50 ans et plus.

Concernant la surveillance santé des travailleurs, notre collaboration avec Arista a porté ses fruits, tous les membres du personnel soumis à l'examen médical cette année sont passés à la consultation.

Les demandes autres (entrée en service, retour d'incapacité > 30 jrs, ...) ont également été honorées dans les délais légaux.

B. Accidents du travail.

Nombre d'accidents du travail en 2012 : 14 (242 jours d'incapacité).

Nombre d'accidents du travail en 2013 : 4 (27 jours incapacité).

Type :

- 1) Accident de voiture sur le chemin du travail (4 jours)
- 2) Accident formation bâton télescopique (échauffement sportif) (18 jours)
- 3) Ouverture forcée d'une porte lors d'une intervention (pas d'ITT)
- 4) Epreuves de sélection, combat de kick boxing (5jours)

C. « Congés autres ».

En 2013, le nombre de jours d'absence statutaire (congrés de circonstance, exceptionnel et dispenses de service, paternité) s'élève à 152 jours (93 en 2012). Ce nombre n'inclut pas les dispenses syndicales.

6.1.5. Les formations

A. Les heures de formations.

Le nombre total d'heures de formation suivies en 2013 est de 2297 heures. En 2012, ce total s'élevait à 3.216 heures.

B. Les formations suivies.

Type de formation	Nombre d'agents formés
Continuée	162
Fonctionnelle	2
Interne (dispensée par membre du personnel)	55
Externe (pas académie ni membre du pers)	18

Remarque : Les formations « continuées » englobent les formations « barémiques » qui tendent à disparaître – les formations agréées étant comptabilisables pour l'avancement barémique.

C. Les stagiaires

Nous avons accueilli 22 stagiaires inspecteur de police et quatre stagiaires inspecteurs principaux. Nous avons aussi accueilli un magistrat stagiaire.

Les obligations relatives à l'accueil de stagiaires externes aux services de police étant très contraignantes, nous évitons d'en accueillir et nous souhaitons qu'une décision

claire soit prise en ce qui concerne les possibilités d'observation des stagiaires, notamment les étudiants en criminologie. Si leur stage doit exclure une approche de terrain, son intérêt doit être interrogé.

6.2. La logistique

A. Les produits consommables.

- Acquisitions via le marché fédéral: 1724 euros ;
- Acquisitions auprès de firmes privées : 3749 euros ;
- Contrat Nashuatec (papier) : 2989 euros ;
- Cartouches d'encre pour imprimantes : 5188 euros (10386 euros en 2012 ; 12152 euros en 2011) ;
- Produits d'entretien : 3551 euros
- Fournitures salle de réunion : 249 euros

B. Acquisitions spécifiques

- Mobilier de bureau (7 sièges, armoire) : 1761.04 €
- Enseigne
- Enseigne non lumineuse : 1500.40 €
- Frigo local technique : 149.98 €
- Outillage : 655.68 €
- Télécommandes volets et grilles: 309.20 €
- Machine à affranchir : 300 €/ an + 78.65 €/ mois
- Bac de rétention : 410.19 €
- Stores : 633.45 €
- Fax : 505.78 €
- Parlophone : 90.00 €
- Destructeur : 122.32 €
- Analyse particules ASBESTE : 465.00 €
- Matériel à caractère écologique et/ou « humanitaire » :
 - Kit Child-Focus: 201 €
 - Médecins sans frontière: 133.86 €

C. Evolution du charroi.

- Acquisitions en 2013 :
 - Moto : 1
 - Combis (intervention) : 2
 - Voitures : 2
 - Déclassements :
 - Voitures : 3
 - Combis : 2
 - Moto : 1
- NB : ces véhicules ont été revendus

- Acquisitions programmées en 2014 :
 - o Voitures : 5
 - o Combi : 1

- Nombre de véhicules fin 2013 : 38
 - o Un commissariat mobile
 - o Motos : 5
 - o Combis : 9
 - o Voitures : 23

En ce qui concerne la consommation de carburant :

- En 2012 : 54.974,33 litres
- En 2013 : 49.487 litres.

D. Matériel informatique.

Inventaire du parc informatique au 30/12/2013.

Site de Gembloux

PC ISLP	Postes	PC Stand alone
1 ^{ère} génération (2007)	34	3
2 ^{ème} génération (2010)	11	14
3 ^{ème} génération (2012)	3	2

Site d'Eghezée

PC ISLP	Postes	PC Stand alone
1 ^{ère} génération	4	1
2 ^{ème} génération	1	0
3 ^{ème} génération	0	0

Site de La Bruyère

PC ISLP	Postes	PC Stand alone
1 ^{ère} génération	4	1
2 ^{ème} génération	1	0
3 ^{ème} génération	0	0
TOTAL	58	21

TOTAL GENERAL : 79

Unités d'impression :

	Gembloux	Eghezée	La Bruyère
Copieurs RICOH	4	1	1
Imprimantes individ	11	3	2

TOTAL : 22

Acquisitions 2014.

- Postes ISLP Priminfo (marchés ForCMS)
- PC portable roulage (analyseur de trafic)
- Points d'accès WIFI

E. Environnement.

Une sensibilisation régulière du personnel en matière consommation d'énergie (éclairage, chauffage, ...) et de chasse au gaspillage est poursuivie. Des économies ont pu être réalisées grâce à l'impression des documents via les copieurs.

6.3. Le conseiller en prévention

Il a participé aux deux réunions du comité de concertation de base et une réunion du réseau des conseillers en prévention. Il a participé aux visites annuelles de lieux de travail et il a assuré le suivi des recommandations.

Il a veillé également aux éléments suivants:

- l'organisation des exercices d'évacuation ;
- l'entretien et le contrôle réglementaire des appareils ;
- le recyclage des secouristes ;
- la formation « tenues NBC » (nucléaire-bactériologique-chimique) et EPI (équipe de première intervention) ;
- la réalisation et le suivi du plan quinquennal et annuel ;
- la réalisation du rapport annuel de prévention et protection au travail ;
- la réalisation de l'audit énergétique ;
- le suivi des recommandations de la médecine du travail.

7. Divers

7.1. Budget

Depuis la constitution de la zone de police, nous avons pris les mesures utiles afin de gérer au mieux les deniers publics : récupérations des heures supplémentaires, gestion optimale des services, « internalisation » de certaines missions (le recours au privé est trop onéreux dans certains cas !), appel aux marches fédéral et Forcms, etc.

Ainsi, nos comptes, approuvés annuellement par la tutelle, ont dégagé des bonis qui ont permis de constituer un fonds de réserve. A savoir que pour l'élaboration de notre budget 2014, déjà approuvé, nous n'avons sollicité qu'une augmentation de 2% aux communes, afin de suivre l'index.

Pour répondre aux remarques de la tutelle, nous avons diminué le montant de ce fonds. Mais il nous a fallu le réduire aussi pour répondre à des charges supplémentaires incombant aux zones de police dont l'augmentation de cotisations au fonds des pensions.

A savoir qu'en 2015, cette cotisation atteindra sa vitesse de croisière...qui nous coûtera très cher et de manière récurrente.

Et puisque ce sujet est abordé, sachons que la décision rendue par le Conseil d'Etat à propos de la prime « Copernic », pour la période 2009-2010, coûtera environ 85.000 euros à la zone de police. Nous attendons toujours la décision concernant cette même prime pour ce qui concerne la période 2002-2008 qui coûterait à la zone environ 690.000 euros auxquels pourraient s'ajouter des intérêts de retard.

Ces coûts supplémentaires seraient de nature à réduire à néant nos efforts. Nous disposons de nouveaux commissariats dans les trois entités – la zone est propriétaire du commissariat central - et d'un charroi renouvelé annuellement. Nous respectons nos obligations réglementaires et nous menons des projets appréciés, tant sur le plan opérationnel que sur le plan organisationnel.

Les enseignements du rapport Belfius sont illustratifs. Les communes de notre zone ne dépensent que 70 euros par habitant en moyenne contre 83 euros dans le cluster (rapport financier Belfius) auquel elle est appartient (et 95 euros en moyenne dans la province de Namur). A savoir que notre zone enregistre une population supérieure au cluster et elle s'étend sur une superficie nettement supérieure au cluster.

Les dépenses ordinaires de la zone sont de 130 euros par habitant en moyenne contre 154 euros au niveau du cluster, 200 euros au niveau de la province et 220 au niveau national.

Si notre dette est plus élevée que la moyenne du cluster, cela s'explique par l'acquisition faite en 2005 de notre commissariat central, ce que de nombreuses zones de police n'ont pas fait.

Nous précisons que nous ne louons aucun bâtiment fédéral, ce qui implique que l'Etat doit nous allouer environ 48.000 euros/an pour l'hébergement des anciens gendarmes.

7.2. Collège et conseil de police

Le collège de police s'est réuni à 15 occasions tandis que le conseil de police a organisé ses travaux durant 5 séances dont l'une était consacrée à la mise en place du nouveau conseil de police.

Une présentation de la zone de police a été organisée à destination des conseillers de police, d'autant plus opportunément que le conseil compte de nombreux nouveaux membres.

7.3. Relations avec le parquet et l'auditorat du travail

Sur le plan opérationnel, les relations avec le parquet sont de qualité, tout particulièrement avec les magistrats de référence de la zone de police.

Sur le plan administratif, mais ceci n'est pas propre au parquet de Namur, nous déplorons la surcharge de travail que nous devons supporter, consécutivement à la mise en place de dispositifs comme le travail policier autonome (TPA, EPO), les procès-verbaux simplifiés (sauf pour la police...) que nous devons archiver, etc.

Tout comme les sanctions administratives communales (SAC), ce mouvement participe à **une délocalisation de la justice pénal** et, surtout, implique le transfert d'une charge financière indirecte importante pour les zones de police, donc pour les communes. Nous craignons que l'optimalisation de la police fédérale ait le même effet et nous notons que, dans sa mercuriale de 2012, le procureur général de Liège propose de transférer plus de travail encore aux zones de police.

Sachant que les difficultés financières des zones de police vont s'accroître, ces charges nouvelles ne pourront être gérées qu'en procédant à des choix qui affaibliront certainement la police de proximité.

Nous notons que les CRA (concertation de recherche d'arrondissement) thématiques s'ajoutent au CRA générales, aux CRA locales, aux réunions RIR,.... Si l'organisation de concertations favorise la communication, cette pléthore de réunions entraîne des conséquences inattendues, de nature à atténuer les bénéfices de la concertation.

D'abord, ce sont souvent les mêmes acteurs qui se retrouvent autour des tables de concertation et les redites sont inévitables. Ensuite, elles sont chronophages au point où elles occupent le directeur du service d'enquête durant l'équivalent de plus de 2 semaines de travail. Enfin, elles s'ajoutent aux nombreuses autres réunions auxquelles participent ces mêmes acteurs qui doivent assumer d'autres missions.

Les commentaires que nous entendons et les analyses que nous lisons dans différents médias donnent l'image d'un parquet surchargé, en manque de moyens, qui n'a d'autres choix que d'user du classement sans suite, notamment en matière d'infractions de roulage.

Que ces constats soient de nature à démotiver les policiers, on peut l'imaginer en entendant pas mal de témoignages. Mais surtout, ils nous confortent dans l'idée que la justice va, doit, se modifier profondément. Et elle ne gagnera rien à s'exercer en des lieux déconcentrés sinon à ressembler à une institution féodale. Elle ne peut se limiter à de réformes. Elle doit subir une révolution copernicienne: en intégrant l'idée d'une « dés-incrimination » de certains comportements ; en réécrivant les normes (procédure et le code judiciaire) pour les adapter aux réalités contemporaines ; en confiant à d'autres institutions le soin de réguler certains conflits, etc. Elle doit quitter le XIXème siècle...

Quant à l'auditorat du travail, nous nous attendons à ce qu'il nous sollicite plus souvent dans le cadre de la mise en œuvre de la circulaire relative à la « fraude à la domiciliation ». Mais nous avons anticipé en intégrant cette problématique dans notre plan zonal de sécurité.

Il n'empêche, nous nous félicitons des relations entretenues avec le magistrat de référence de notre zone de police qui fait preuve de disponibilité.

Nous attendons de l'auditorat du travail qu'il organise une séance d'information, comme nous lui avons demandé, à propos de la circulaire précitée.

7.4. Gouvernement provincial

La « tutelle proactive » favorisée par le Gouverneur de la province produit des effets positifs puisque les actes et décisions de la zone de police ont tous été approuvés sans difficultés.

Nous participons très activement aux commissions de sécurité durant lesquelles nous pouvons exposer nos projets. Nous avons participé à la concertation provinciale qui a tenu deux séances en 2013.

7.5. Région wallonne

Nous participons aux réunions organisées par la RW qui prend de plus en plus d'initiatives en matière de sécurité routière. En 2014, elle obtiendra plus de prérogatives et la régionalisation annoncée du fonds de sécurité routière lui confèrera un outil de mise en œuvre de ses projets. Reste à savoir ce que les zones de police qui équilibrent difficilement leurs budgets recevront de ce fonds qui ne sera donc plus géré au niveau fédéral.

7.6. Projets 2013

Comme annoncé, nous avons rédigé notre plan de sécurité 2014-2017 et il a été approuvé par les autorités. Nous avons pris des initiatives nouvelles en matière de vols dans habitation et nous avons réalisé une évaluation de l'accueil. Les problèmes d'effectifs ne nous ont pas permis d'accentuer les patrouilles comme annoncés.

8. Conclusions

Le système d'administration de la justice pénale est en crise. L'inflation des dossiers s'ajoute au manque de ressources découlant de la crise financière. La police fédérale sera « optimisée » ou, en traduisant, « rationalisée ».

Les conséquences sur les zones de police ne se sont pas fait attendre et il est certain qu'elles s'amplifieront. D'ailleurs, l'agenda électoral a mis « en pause » la volonté déclarée d'optimiser la police locale mais ce ne serait que partie remise...

Que restera-t-il de la police de proximité qui demanderait pourtant d'être soutenue ?

Plus globalement, il apparaît plus que jamais indispensable de préciser ce que l'on attend d'une police locale en 2014, de préciser ses missions en évitant de lui confier tout ce que d'autres ne peuvent plus et/ou ne veulent plus assumer.

Sur le plan financier, il ne faut pas se leurrer. Les zones de police connaissent et connaîtront des difficultés qui risquent de prendre une ampleur extraordinaire si elles doivent assumer la prime Copernic pour la période 2002/2008. La justice doit trancher.

Si le tableau est sombre, il invite surtout à redéfinir le paysage policier et à préciser ses missions. Il ne suffira pas de s'adapter, ce qui ne ferait que de reporter le problème, il faudra faire preuve d'imagination et innover. Le défi est sérieux. Il ne peut se réduire à l'idée de procéder à des économies d'échelle en fusionnant les zones de police. Cette solution de facilité ne résoudra pas tous les problèmes et elle en créera d'autres.

Une chose est certaine, l'avenir se dessine sous la forme de points d'interrogation...

Annexes

ZP ORNEAU-MEHAIGNE

PLAN D'ACTION SECURITE ROUTIERE

<u>STATISTIQUES ANNUELLES</u>	<u>ANNEE:</u> 2013	
--------------------------------------	---------------------------	--

Nombre de policiers engagés	860	
Nombre d'heures de contrôles ciblés en semaine du lundi 04.00 h au vendredi 22.00 h	Eghezée: 73 X	48h00
	Gembloux: 132 X	70h05
	La Bruyère: 49 X	33h30
	Total: 254 X	151h35
Nombre d'heures de contrôles ciblés le week-end du vendredi 22.00 h au lundi 04.00 h	Eghezée: 22 X	11h00
	Gembloux: 41 X	17h55
	La Bruyère: 16 X	07h55
	Total: 79 X	36h30

Objectif 1: Vitesse	
Nombre de contrôles répressifs	560
Nombre d'heures prestées (répressif)	1034
Nombre de P.V.	15139
Nombre de contrôles préventifs	151

Objectif 2: Alcool	
Nombre de véhicules contrôlés	2119
Nombre d'ETT	S:371 A: 14 P: 116
Nombre de saisies PC	retenues:45 retraits immédiats:50

Objectif 3: Ceinture / casque	
Nombre de véhicules contrôlés	2119
nombre de conducteurs	porteurs: 2079 non porteurs: 40
nombre de passagers	porteurs: 446 non porteurs: 14
Nombre de P.I.	ceinture: 80 casque: 0

Objectif 4: Stationnement gênant et dangereux	
Nombre d'infractions verbalisées	494

COURSES CYCLISTES 2013

DATE	COURSE	Hrs prestées	Nbe de policiers	Communes concernées
Dimanche 07/04/2013	Course locale Juniors hommes	13.30 -18.00 Hrs	2 Mocy en surveillance	Gbx (Mazy)
Dimanche 05/05/2013	Circuit de Wallonie	11.30 – 15.45 Hrs	1 agent de quartier +2 CIK Dinant en renfort	Gbx (Bothey – Mazy)
Dimanche 09/06/2013	Course locale Sauvenière	14.00 – 18.00 Hrs	1 INP et 1 AGP roulage	Gbx (Sauvenière)
Samedi 13/07/2013	Course locale Tavieres	12.00 – 19.00 Hrs	4 INP (dont 2 Rft CIK)	Eghezée
Dimanche 14/07/2013	Course locale Tavieres	12.00 – 17.00 Hrs	2 INP Mocy	Eghezée
Mardi 16/07/2013	Tour de la Prov. de Liège 2013	12.00 – 14.00 Hrs	1 INPP et 5 INP	Eghezée
Mardi 23/07/2013	Tour de Wallonie	13.30 – 15.30 Hrs	1 CP, 3 INP et 1 AGP	Gbx (Bothey – Mazy)
Jeudi 01/08/2013	Tour de la Prov. de Namur 2013	12.00 – 15.00 Hrs	1 CP et 9 INP	Eghezée - La Bruyère - Gembloux
Dimanche 04/08/2013	Tour de la Prov. de Namur 2013	14.00 – 16.00 Hrs	4 INP dont 3 Rft CIK	Eghezée - La Bruyère
Dimanche 22/09/2013	G.P. CAMMAERTS			ANNULE